



Calcaires et Diorite du Périgord

"Planeaux" - 24800 THIVIERS - Tél : 05 53 55 35 35 - Fax : 05 53 52 34 39
e-mail : info@carrieres-thiviers.fr
S.A. au capital de 400 595 € - SIRET : 611 980 251 00049 - APE 142 A

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

Communes de LANOUAILLE et de DUSSAC

Lieux-dits : - *Laffon, Laujardie, les Bois de Laujardie*
- *Moulin du Pont*

Projet d'exploitation (ouverture) d'une CARRIÈRE DE ROCHE MASSIVE ET INSTALLATIONS ANNEXES

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

1^{ère} PARTIE PRÉSENTATION DU DEMANDEUR Plans réglementaires - Garanties financières

Juillet 2021



Dossier réalisé en collaboration avec le bureau d'études

SOL HYDRO ENVIRONNEMENT

Z.A.E. La Font Pinquet - 13 rue Alphée mazières - 24000 PERIGUEUX
Tél : 05 53 45 53 20 - Contact : she@she.fr - www.she.fr





1ère PARTIE

PRÉSENTATION DU DEMANDEUR

Plans réglementaires – Garanties financières

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
I. PRÉSENTATION DU DEMANDEUR.....	5
I.1 Dénomination et qualité.....	5
I.2 Présentation générale de la Société.....	6
II. AUTORISATIONS D'EXPLOITATION EN COURS AU BÉNÉFICE DE LA S.A. CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD	7
III. OBJECTIF DE CETTE DEMANDE D'OUVERTURE DE CARRIERE	7
IV. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES	8
IV.1 Démarche Qualité et politique environnementale.....	8
IV.1.1 Démarche Qualité.....	8
IV.1.2 Politique environnementale.....	8
IV.2 Capacités techniques.....	9
IV.2.1 Moyens matériels.....	9
IV.2.2 Personnel.....	9
IV.3 Capacités financières.....	10
V. LIEU DU PROJET – PARCELLAIRE PLAN DE SITUATION ET PLANS D'ENSEMBLE.....	11
V.1 Lieu du projet.....	11
V.2 FIGURE 1 : Plan de situation – Echelle 1/25 000.....	12
V.3 FIGURE 2 : Plan parcellaire.....	13
V.4 FIGURE 3 : Plan des abords.....	14
V.5 FIGURE 4 : Plan d'ensemble	15
VI. GARANTIES FINANCIÈRES POUR LA REMISE EN ÉTAT DU SITE	16
VI.1 Cadre réglementaire	16
VI.2 Proposition de garanties financières	17
VII. NOMENCLATURE I.C.P.E. – RAYON D’AFFICHAGE.....	18
VII.1 Activités classables et non classables.....	18
VII.2 Rayon d’affichage pour l’enquête publique.....	18
VIII. DEMANDE D’AUTORISATION DE DEFRIQUEMENT.....	22
VIII.1 Localisation et superficie de la zone à défricher.....	22
VIII.1.1 Localisation - Parcellaire.....	22
VIII.1.2 Maîtrise foncière.....	24
VIII.1.3 Couvert forestier concerné.....	24
VIII.1.4 Modalités de compensation proposées.....	24
VIII.1.5 Phasage des opérations de défrichage.....	24
VIII.2 Déclaration incendies.....	24
IX. NOMENCLATURE IOTA – Loi-sur-l’Eau	26



FIGURES ET ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Plan de situation – Echelle 1/25 000	12
Figure 2 : Plan parcellaire – Echelle 1 / 2 500	13
Figure 3 : Plan des abords – Echelle 1 /2 500.....	14
Figure 4 : Plan d'ensemble et d'affectation des terrains – Echelle 1 /2 000	15
Figure 5 : Communes situées dans un rayon de 3 km	21
Figure 6 : Plan de localisation des surfaces concernées par la demande d'autorisation de défrichage.....	22
Figure 7 : Plan parcellaire des surfaces concernées par la demande d'autorisation de défrichage.....	23
Figure 8 : Carte de végétation - Demande d'autorisation de défrichage	25
Illustration 1 : Sites d'exploitation de carrière de la SA Calcaires et Diorite du Périgord sur le département de la Dordogne (2020)	6

TABLEAUX

Tableau 1 : Autorisations en vigueur au bénéfice de la SA Calcaires et Diorite du Périgord	7
Tableau 2 : Chiffres d'affaires de la SA Calcaires et Diorite du Périgord	10
Tableau 3 : Synthèse des surfaces concernées par la demande.....	11
Tableau 4 : Proposition de garanties financières adaptées au futur phasage prévisionnel d'exploitation	17
Tableau 5 : Activités CLASSABLES au titre des I.C.P.E.....	19
Tableau 6 : Activités NON CLASSABLES au titre des I.C.P.E.....	20
Tableau 7 : Classement au titre de la nomenclature IOTA (« Loi sur l'eau »)	27

ANNEXES

- **ANNEXE 1** : Extrait KBis de la S.A. CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD
- **ANNEXE 2** : Bilan financier synthétique 2020 de la S.A. CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD
- **ANNEXE 3** : Tableau parcellaire de l'ensemble du périmètre de la demande d'autorisation– Attestations de maîtrise foncière
- **ANNEXE 4** : Tableau parcellaire de la demande d'autorisation de défrichage
- **ANNEXE 5** : Schémas explicatifs pour le calcul des garanties financières



1ère PARTIE

PRÉSENTATION DU DEMANDEUR

Plans réglementaires – Garanties financières

I. PRÉSENTATION DU DEMANDEUR

I.1 Dénomination et qualité

- ✓ Pétitionnaire : **CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD**
- ✓ Forme juridique : S.A. à conseil d'administration
- ✓ Capital social : 400 595 Euros
- ✓ Siège social : Planeaux
24800 THIVIERS
- ✓ SIRET : 611 980 251 00049
- ✓ Code NAF : 0812Z
- ✓ Représentant : M. Xavier OTERO, de nationalité Française, agissant en qualité de Directeur Général, Président du Conseil d'Administration.

(Cf. extrait KBIS joint en ANNEXE 1)

I.2 Présentation générale de la Société

La S.A. Calcaires et Diorite du Périgord est une filiale de la S.A. Carrières de Thiviers, elle-même filiale de la Société Basaltes.

Avec un historique de plus de 80 ans sur son site principal de Thiviers, la S.A. Carrières de Thiviers a diversifié sa production depuis les années 1980 par l'exploitation de diorite, de calcaires, de graves alluvionnaires et de sables, sur des sites répartis principalement sur le département de la Dordogne.

Elle dispose également de 4 centrales de fabrication de béton prêt à l'emploi, et de 7 dépôts de matériaux provenant de ces différents sites d'exploitation et d'autres sites extérieurs.

La S.A. Calcaires et Diorite du Périgord, active depuis 55 ans, exploite 6 carrières de roche massive dont 5 sur le département de la Dordogne.

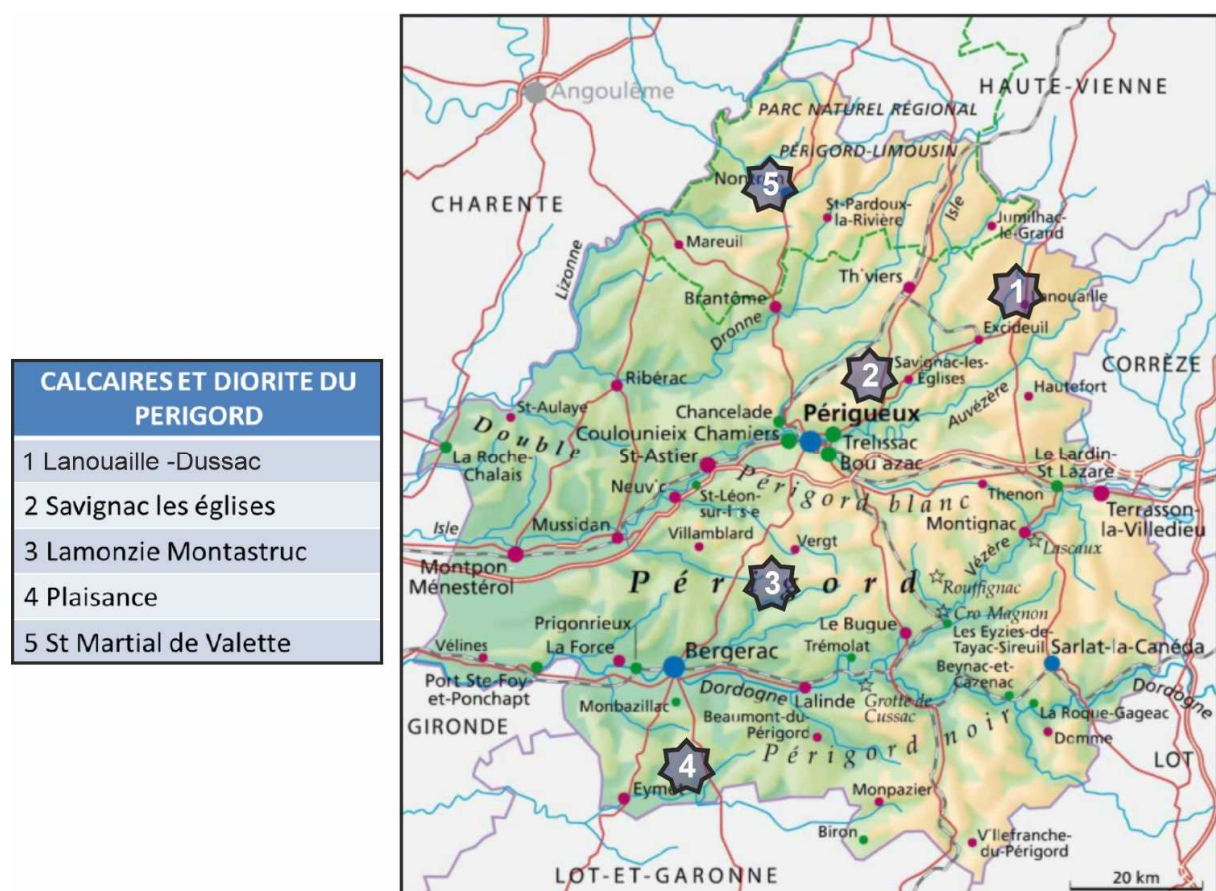


Illustration 1 : Sites d'exploitation de carrière de la SA Calcaires et Diorite du Périgord sur le département de la Dordogne (2020)

La SA Calcaires et Diorite du Périgord et sa société mère la SA Carrières de Thiviers ont participé à la construction des grands chantiers structurant du Sud-Ouest :

- Autoroutes A10, A20, A89, A65, A63 pour lesquels ses matériaux sont reconnus et appliqués dans les couches de roulement (couches d'usure),
- Contournements de Périgueux et de Bergerac,
- Aéroports de Périgueux et Bergerac,
- Ligne Grande Vitesse Tours – Bordeaux.



II. AUTORISATIONS D'EXPLOITATION EN COURS AU BÉNÉFICE DE LA S.A. CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD

Les autorisations d'exploitation actuellement en vigueur, au bénéfice de la S.A. Calcaires et Diorite du Périgord, sont récapitulées dans le tableau suivant :

Commune	Références des autorisations	Matériau exploité
LANOUAILLE (24)	AP 021751 du 04/10/2002 (Echéance : 07/12/2029)	Roche massive métamorphique
SAVIGNAC-LES-EGLISES (24)	AP 120274 du 20/03/2012 (Echéance : 20/03/2027) + AP 2013350-005 complémentaire du 16/12/2013	Roche massive calcaire
St-MARTIAL-DE-VALETTE (24)	AP du 28/07/2020 (Echéance : 28/07/2045)	Roche massive calcaire
PLAISANCE (24)	AP 031666 du 10/10/2003 (Echéance : 07/12/2026) + AP 2013350-0006 complémentaire du 16/12/2013	Roche massive calcaire
St-YRIEIX-LA-PERCHE (87)	AP 2003-2315 du 19/11/2003 + AP 2019-042 du 25/03/2019 (prolongation à échéance le 19/11/2023)	Roche massive métamorphique
LAMONZIE-MONASTRUC	AP 2013350-0010 du 16/12/2013 (Echéance : 16/12/2023)	Calcaire

Tableau 1 : Autorisations en vigueur au bénéfice de la SA Calcaires et Diorite du Périgord

III. OBJECTIF DE CETTE DEMANDE D'OUVERTURE DE CARRIERE

Ce projet d'exploitation de carrière se trouve à proximité du site actuellement exploité par la SA Calcaires et Diorite du Périgord sur la commune de Lanouaille.

L'échéance de l'exploitation actuelle est fixée au 1^{er} décembre 2029. Toutefois, du fait d'une forte demande en matériaux au cours des dernières années, et d'aléas dans les estimations du gisement, le rythme d'exploitation a conduit à une consommation plus rapide des réserves que prévu initialement.

Afin de pouvoir continuer à répondre à la demande locale en matériaux et aux engagements de la société, des solutions ont été recherchées pour maintenir l'activité. Une extension du périmètre de la carrière actuelle étant à ce jour bloquée au niveau de la maîtrise foncière, en termes de réserves et de durée suffisante, un projet d'ouverture de site a été étudié et retenu à proximité, sur des terrains concernant le même gisement de qualité.

Ainsi, ce projet d'exploitation a comme vocation de compléter et se substituer à terme à l'exploitation actuelle, en venant prendre le relais pour les 30 prochaines années, avec une phase de transition permettant le transfert de l'activité. Cette durée est liée à la nécessité de disposer d'une visibilité à long terme pour porter les investissements d'aménagements.



IV. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

IV.1 Démarche Qualité et politique environnementale

IV.1.1 Démarche Qualité

Afin de répondre aux besoins et aux attentes de ses clients, la SA Calcaires et Diorite du Périgord est engagée dans une démarche qualité et de certifications.

Depuis 2005, les sables et granulats utilisés en couches de roulements (NF EN 13043) et bétons hydrauliques (NF EN 12620) sortant des unités de fabrication de la Société sont certifiés CE niveau 2+ pour les sites éruptifs et alluvionnaires. Pour les sites calcaires, les granulats utilisés en bétons hydrauliques (NF EN 12620) sortant des unités de fabrication sont certifiés CE niveau 4.

Les exploitations de roches éruptives ont la capacité de fabriquer des Ballasts pour voies ferrées de catégorie C4 et C5 avec la certification CE niveau 2+ et l'accréditation SNCF.

Les GNT (Graves Non Traitées) et autres sables et granulats sont certifiés CE niveau 4 pour l'intégralité de des sites éruptifs, alluvionnaires et calcaires.

La **SA Calcaires et Diorite du Périgord** contrôle la qualité de ses produits commercialisés par l'intermédiaire de la société des Carrières de Thiviers, qui possède son propre laboratoire où une équipe de techniciens réalise annuellement plus de 5000 analyses permettant de garantir les engagements auprès des clients.

IV.1.2 Politique environnementale

Depuis 2006, l'ensemble des carrières de la SA Calcaires et Diorite du Périgord est engagé dans la démarche « Charte Environnement ». Cette démarche volontaire accompagne les sociétés dans une démarche de progrès spécifiquement conçue pour ce domaine d'activité.

En 2018, le référentiel de la « Charte Environnement » a évolué pour permettre aux sociétés de poursuivre leur progression dans :

- l'amélioration de la gestion environnementale du site ;
- l'implication des collaborateurs ;
- le renforcement du dialogue avec les parties prenantes.

Ce référentiel permet de mieux répondre aux enjeux de la profession dont les thématiques sont :

- Management environnemental
- Prévention des pollutions (poussières, bruit, ...)
- Gestion des ressources (eau, énergie, matériaux)
- Biodiversité et paysage
- Sécurité des tiers
- Concertation

L'engagement dans cette démarche active permet à chacun des sites d'être suivi individuellement par des auditeurs-conseils et évalué tous les 3 ans par des auditeurs externes.

À l'issue de l'évaluation, le site est positionné sur un chemin de progrès comprenant quatre étapes : Engagement, Progrès, Maturité, Exemplarité.

IV.2 Capacités techniques

IV.2.1 Moyens matériels

La S.A. Calcaires et Diorite du Périgord exerce ses activités dans le domaine de l'exploitation de carrières et la commercialisation des matériaux. Elle dispose d'un parc important de matériel réparti sur ses 6 sites de production, dont 5 en Dordogne (*Cf. précédemment § 1.2 p.6*).

Comme expliqué précédemment, ce projet s'inscrit dans la continuité de l'exploitation de carrière actuellement exploitée à proximité. Les moyens techniques mis en œuvre sur le site actuel seront en grande partie transférés sur ce nouveau site selon les besoins de l'exploitation.

Ainsi, les équipements et matériels qui seront mis en œuvre sur ce nouveau site seront semblables à ceux qui contribuent à l'activité du site actuel, avec un ensemble d'engins, de matériel de traitement des matériaux, de locaux et d'équipements connexes.

La description technique et l'implantation de ces équipements sont détaillées dans la 2^{ème} partie – description technique – de ce dossier de demande d'autorisation.

IV.2.2 Personnel

Avec ses filiales, la SA Carrières de Thiviers compte 150 collaborateurs répartis entre ses différents sites.

Parmi eux, la SA Calcaires et Diorite du Périgord emploie un total de 32 personnes à temps plein sur ses 6 sites de production (donnée 2021).

Le personnel qui sera affecté à cette exploitation de carrière sera le même que celui qui est actuellement affecté aux activités exercées aujourd'hui sur la carrière de Lanouaille. Il représente une équipe d'une dizaine de personnes, réparties ainsi :

- Chef de carrière
- Agent de bascule
- Pilotes d'installation (2)
- Conducteurs d'engins (4)
- Maintenance usine
- Chargement clients.

L'encadrement administratif et technique représentera comme aujourd'hui plusieurs équivalents temps-plein au niveau du siège de la Société.

Sous-traitance :

Sur ce site, la S.A. Calcaires et Diorite du Périgord aura régulièrement recours à de la sous-traitance, pour certaines opérations et interventions telles que :

- Les opérations de tirs de mine (forage et minage) ;
- bucheronnage (préalable aux opérations de découverte),
- interventions électriques,
- certaines opérations de maintenance, d'entretien, d'aménagement et de réaménagement ;
- Fourniture matières premières et consommables.



IV.3 Capacités financières

La S.A. Calcaires et Diorite du Périgord possède les capacités financières pour exercer et poursuivre ses activités.

Les chiffres d'affaires nets des derniers exercices de la S.A. Calcaires et Diorite du Périgord sont les suivants :

Exercice	Chiffre d'affaires
2017	9 738 000 €
2018	11 145 756 €
2019	11.955.830 €
2020	10 221 904 €

Tableau 2 : Chiffres d'affaires de la SA Calcaires et Diorite du Périgord

Le bilan synthétique de l'exercice 2020 de la S.A. Calcaires et Diorite du Périgord est joint en annexe 2 de cette 1^{ère} partie.



V. LIEU DU PROJET – PARCELLAIRE PLAN DE SITUATION ET PLANS D'ENSEMBLE

V.1 Lieu du projet

Les parcelles concernées par le périmètre de cette demande d'autorisation se situent sur les communes de :

- **Lanouaille**, lieux-dits *Laffon*, *Laujardie* et *les Bois de Laujardie* ;
- **Dussac**, lieu-dit *Moulin du Pont*.

Les **coordonnées géographiques** (Lambert 93) prises à l'entrée du site sont les suivantes :

X = 0551360 m Y = 6478820 m

Les plans suivants sont joints ci-après :

- **Figure 1 : Plan de situation – Echelle 1/25 000 page 12**
- **Figure 2 : Plan parcellaire – Echelle 1 / 2 500 page 13**
- **Figure 3 : Plan des abords – Echelle 1 / 2 500 page 14**
- **Figure 4 : Plan d'ensemble et d'affectation des terrains – Echelle 1 / 2 000 page 15 (échelle réduite sur dérogation : Cf. lettre de demande du volet « Préambule » de ce dossier).**

Le tableau parcellaire correspondant et les attestations de maîtrise foncière associées sont joints en annexe 3 de ce document.

Le récapitulatif des surfaces concernées est le suivant :

Périmètre de la demande d'autorisation :	50 ha 85 a 66 ca
dont périmètre d'exploitation carrière (rubrique 2510) :	19 ha 20 a 48 ca

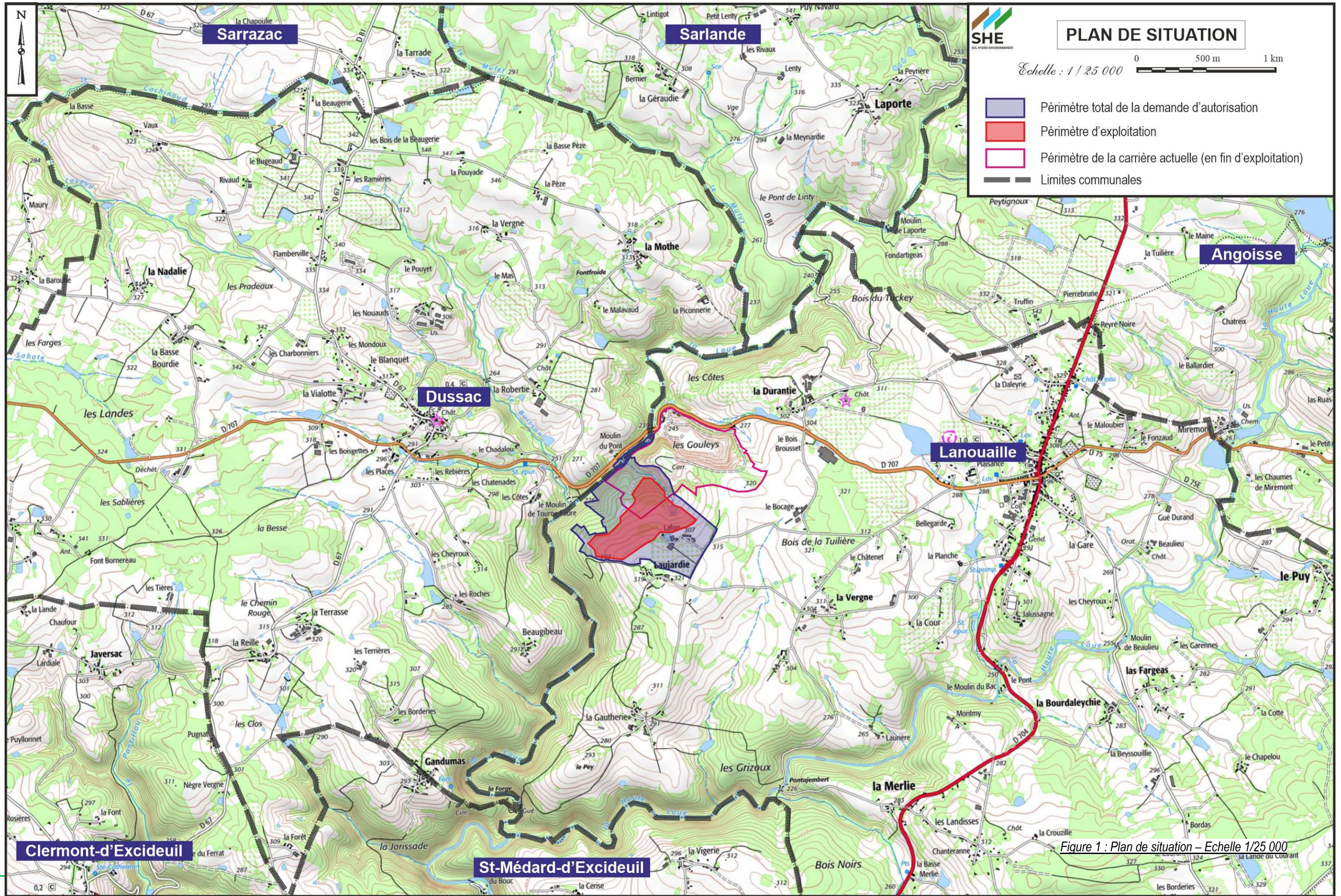
Tableau 3 : Synthèse des surfaces concernées par la demande

Points particuliers concernant le périmètre de la demande :

- Des portions de chemins ruraux sont incluses dans le périmètre de la demande d'autorisation. Elles font l'objet d'un accord avec la commune.
- La partie nord du périmètre de la demande est incluse dans le périmètre de l'autorisation de la carrière actuellement autorisée au bénéfice de la S.A. Calcaires et Diorite du Périgord (AP n°021751 du 04/10/2002). Cette surface, qui n'était pas exploitable, fait l'objet d'une cessation partielle d'activité, dont l'instruction sera menée en parallèle de cette demande d'autorisation.



V.2 FIGURE 1 : Plan de situation – Echelle 1/25 000





V.3 FIGURE 2 : Plan parcellaire

(plan hors format joint séparément)

Figure 2 : Plan parcellaire – Echelle 1 / 2 500



V.4 FIGURE 3 : Plan des abords

(plan hors format joint séparément)

Figure 3 : Plan des abords – Echelle 1 /2 500



V.5 FIGURE 4 : Plan d'ensemble

(plan hors format joint séparément)

Figure 4 : Plan d'ensemble et d'affectation des terrains – Echelle 1 /2 000



VI. GARANTIES FINANCIÈRES POUR LA REMISE EN ÉTAT DU SITE

VI.1 Cadre réglementaire

La disposition combinée des articles L.516-1 et R.516-2 du Code de L'Environnement imposent aux exploitants de carrière la constitution de garanties financières.

Cette obligation a pour objet d'assurer la remise en état du site en cas de défaillance de l'exploitant, ce à un moment quelconque de son exploitation.

Le montant de référence « CR » des garanties financières proposé ci-après est établi conformément à la formule de calcul forfaitaire de l'ANNEXE I l'arrêté du 09 février 2004, modifié par l'Arrêté Ministériel du 24 décembre 2009, relatif à la détermination du montant des garanties financières de remise en état des carrières prévues par la législation des installations classées.

La formule appliquée dans le cas présent est celle relative aux carrières en fosse ou à flanc de relief :

$$CR = \alpha.(S_1C_1 + S_2C_2 + S_3C_3)$$

avec :

CR : montant de référence des garanties financières pour la période considérée.

$$\alpha = \frac{\text{Index}}{\text{Index}_0} \times \frac{(1 + \text{TVA}_R)}{(1 + \text{TVA}_0)}$$

- avec :
- Index : indice TP01* utilisé pour l'établissement du montant de référence des garanties financières fixé dans l'Arrêté Préfectoral,
 - Index₀ : indice TP01 de mai 2009, soit 616,5
 - TVA_R : taux de TVA applicable lors de l'établissement de l'A.P. fixant le montant de référence des garanties financières,
 - TVA₀ : taux de la TVA applicable en janvier 2009, soit 0,196.

**NB : L'indice TP01 n'est plus édité depuis octobre 2014. A compter de cette date, l'indice à prendre en compte pour l'actualisation des garanties financières est l'« indice TP01 base 2010 », multiplié par un coefficient de raccordement entre les deux indices (soit 653,45 sur septembre 2014).*

S₁(en ha) : somme de la surface de l'emprise des infrastructures au sein de la surface autorisée et de la valeur maximale atteinte au cours de la période considérée par les surfaces défrichées diminuées de la valeur maximale des surfaces en chantier (découvertes et en exploitation) soumises à défrichage.

S₂(en ha) : valeur maximale atteinte au cours de la période considérée par la somme des surfaces en chantier (découvertes et en exploitation) diminuée de la surface en eau et des surfaces remises en état.

S₃(en ha) : valeur maximale atteinte au cours de la période considérée par la surface résultant du produit du linéaire de chaque front par la hauteur moyenne du front hors d'eau diminuée des surfaces remises en état.

Coûts unitaires (T.T.C.) :

- C₁ = 15 555 € / ha
- C₂ = 36 290 € / ha pour les 5 premiers hectares, 29 625 €/ha pour les 5 suivants, 22 220 €/ha au-delà,
- C₃ = 17 775 € / ha.

VI.2 Proposition de garanties financières

Les montants des garanties financières proposés ci-après sont établis en fonction du phasage prévisionnel de l'exploitation, présenté dans la 2^{ème} partie du dossier « Description technique ».

La présente demande étant sollicitée pour une durée de 30 ans, y compris travaux de remise en état du site, ces montants sont calculés pour 6 périodes quinquennales successives.

Les schémas présentant les différentes situations de l'exploitation par phases sont joints en annexe 5.

A noter que les surfaces indiquées sur ces schémas et prises en compte dans les calculs présentés dans le **Tableau 4 ci-après** correspondent aux valeurs maximales atteintes au cours de la période considérée.

Les garanties financières correspondant successivement à ces sommes seront constituées comme actuellement auprès de l'un des établissements bancaires de la Société.

Un acte de cautionnement solidaire sera établi sur le modèle joint à l'arrêté ministériel du 1^{er} février 1996 au moment de la déclaration de début de travaux.

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Période 6
Durée - Echéance approximative (selon date d'effet de l'autorisation)	5 ans (2027)	5 ans (2032)	5 ans (2037)	5 ans (2042)	5 ans (2047)	5 ans maximum (2052)
Situation conduisant aux valeurs maximales de surfaces à prendre en compte	Fin de phase 1	Fin de phase 2	Début de phase 3 (= fin de phase 2)	Fin de phase 4	Fin de phase 5	début de phase 6 (= fin de phase 5)
Surfaces S1 : <i>Surfaces des infrastructures</i>	8,1 ha	5,3 ha	5,3 ha	3,5 ha	3,4 ha	3,4 ha
Surfaces S2: <i>Surfaces en chantier et découvertes</i>	5,2 ha	7,1 ha	7,1 ha	7,4 ha	8,5 ha	8,5 ha
Surfaces S3 : <i>Produit du linéaire de chaque front par sa hauteur moyenne</i>	2,8 ha	2,5 ha	2,5 ha	2,6 ha	2,6 ha	2,6 ha
Montant S1C1+S2C2+S3C3 :	363 141 €	370 542 €	370 542 €	353 208 €	384 240 €	384 240 €
Montant CR actualisé (selon indice TP01 base 2010 raccordé Mars 2021)	438 329 €	447 262 €	447 262 €	426 339 €	463 796 €	463 796 €

Tableau 4 : Proposition de garanties financières adaptées au futur phasage prévisionnel d'exploitation



VII. NOMENCLATURE I.C.P.E. – RAYON D’AFFICHAGE

VII.1 Activités classables et non classables

Les activités exercées sur ce site sont soumises au Titre 1 du Livre V du Code de l'Environnement relatif aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (I.C.P.E.).

Les rubriques de la Nomenclature des I.C.P.E. (Article R.511-9 du Code de l'Environnement) concernées par ces activités sont indiquées dans les tableaux suivants :

- Activités classables : Tableau 5 p. 19 ;
- Activités non classables : Tableau 6 p.20.

Les quantités prises en compte pour le classement sont détaillées dans la 2^{ème} partie de ce dossier.

VII.2 Rayon d’affichage pour l’enquête publique

Compte tenu des caractéristiques des activités décrites précédemment, le rayon d’affichage minimal de l’avis au public est de 3 km dans le cadre de l’instruction du dossier (enquête publique).

Ce rayon d’affichage concerne dans le cas présent les **7 communes suivantes**, toutes situées dans le département de la Dordogne (Cf. Figure 5 p.21) :

- ANGOISSE
- CLERMONT- D’EXCIDEUIL
- DUSSAC
- LANOUAILLE
- SAINT-MEDARD-D’EXCIDEUIL
- SARLANDE
- SARRAZAC



ACTIVITES CLASSABLES AU TITRE DES I.C.P.E.					
Rubrique de classement	Désignation des activités	Seuils règlementaires	Grandeur dans le cadre du projet	Régime	Rayon d'affichage
2510.1	Exploitation de carrière	Autorisation quelle que soit la superficie	50 ha 85 a 66 ca	Autorisation	3 km
2515.1.a	1. Installations de broyage, concassage, criblage [...] de pierres, cailloux, minerais et autres produits naturels [...] en vue de la production de matériaux destinés à une utilisation [...]	Puissance maximale de l'ensemble des machines fixes pouvant concourir simultanément au fonctionnement de l'installation : a-Supérieure à 200 kW : <u>Enregistrement</u> b-Supérieure a 40 kW, mais inférieure ou égale à 200 kW : <u>Déclaration</u>	1 905 kW	Enregistrement	-
1435.2	Stations-service : Installations, ouvertes ou non au public, où les carburants sont transférés de réservoirs de stockage fixes dans les réservoirs à carburant de véhicules à moteur [...]	Le volume annuel de carburant liquide distribué étant : 1-Supérieur à 20 000 m ³ : <u>Enregistrement</u> 2. Supérieur à 100 m ³ d'essence ou 500 m ³ au total, mais inférieur ou égal à 20 000 m ³ : <u>Déclaration avec CP</u>	200 m ³ /an	Déclaration	-
2517.2	Station de transit, regroupement ou tri de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes [...]	La superficie de l'aire de transit étant : 1-Supérieure à 10 000 m ² : <u>Enregistrement</u> 2-Supérieure a 5 000 m ² , mais inférieure ou égale à 10 000 m ² : <u>Déclaration</u>	9 000 m ²	Déclaration	

Tableau 5 : Activités CLASSABLES au titre des I.C.P.E.

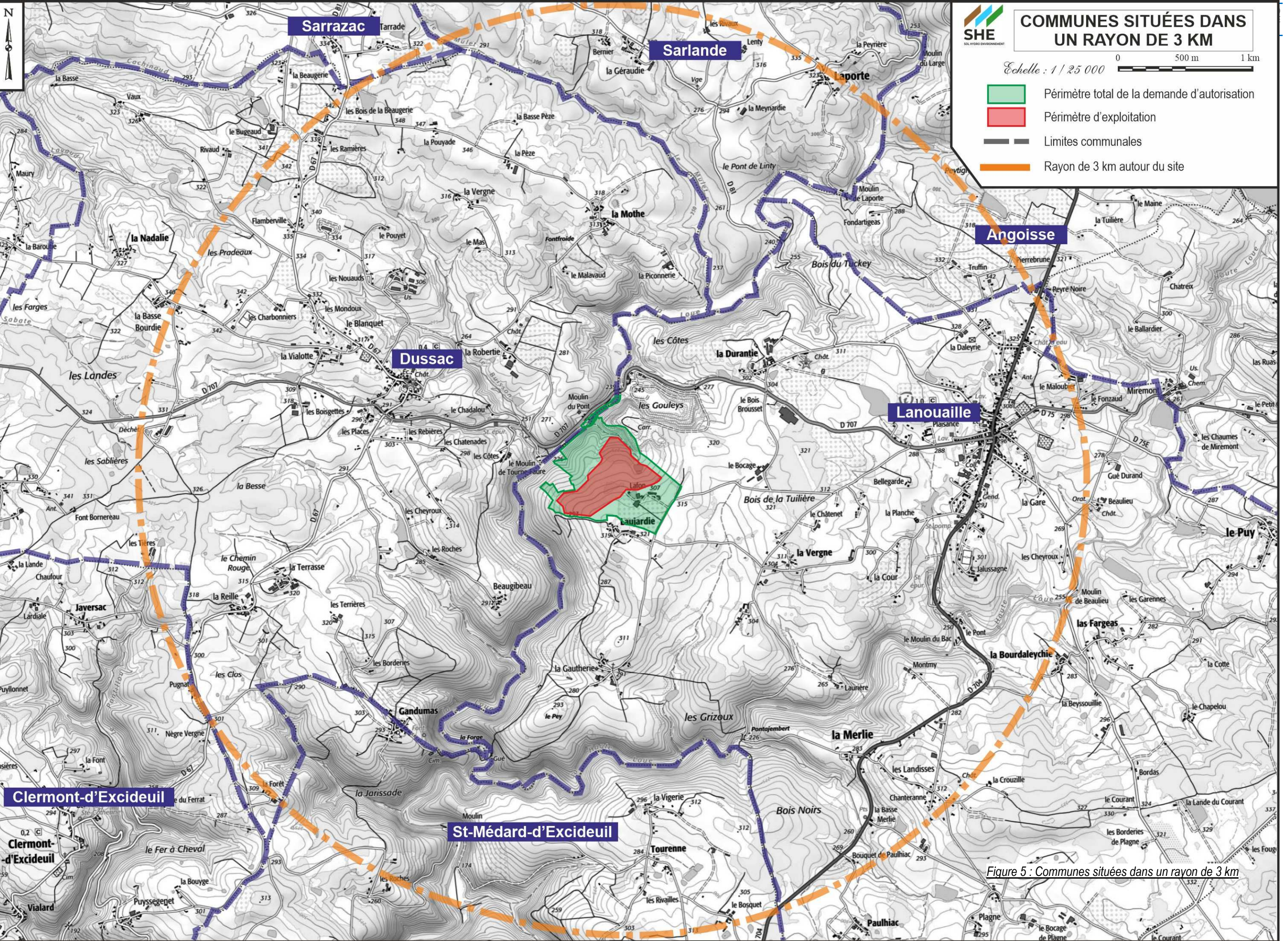


ACTIVITES NON CLASSABLES AU TITRE DES I.C.P.E.				
Rubrique de classement	Désignation des activités	Seuils de classement	Grandeur dans le cadre du projet	Régime
4734.2	Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution : essence et naphthas ; [...], gazoles [...], 2/-pour les stockages autres que cavités souterraines et réservoirs enterrés	à partir d'une quantité totale susceptible d'être présente de 50 t	25 t	Non classable
2930.1	Ateliers de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteur	Seuil de classement : à partir d'une surface de 2 000 m ²	400 m ²	Non classable
4725	Oxygène	Seuil de classement : A partir d'une quantité totale susceptible d'être présente de 2 t	29 kg	Non classable
4719	Acétylène	Seuil de classement : A partir d'une quantité totale susceptible d'être présente de 250 kg	13 kg	Non classable

Tableau 6 : Activités NON CLASSABLES au titre des I.C.P.E.



S. Pr



SHE
SOL HYDRO ENVIRONNEMENT

COMMUNES SITUÉES DANS UN RAYON DE 3 KM

Echelle : 1 / 25 000

0 500 m 1 km

- Périmètre total de la demande d'autorisation
- Périmètre d'exploitation
- Limites communales
- Rayon de 3 km autour du site

Figure 5 : Communes situées dans un rayon de 3 km



VIII. DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRIchement

Ce projet d'exploitation de carrière nécessitera la réalisation d'opérations de défrichage. Conformément à la réglementation en vigueur, ce dossier de demande d'autorisation environnementale tient lieu de demande d'autorisation de défrichage. Les éléments présentés ci-après viennent en complément de cette demande, conformément à l'article D. 181-15-9 du Code de l'Environnement. L'étude d'impact jointe à la demande d'autorisation environnementale prend en compte ces opérations de défrichage.

VIII.1 Localisation et superficie de la zone à défricher

VIII.1.1 Localisation - Parcellaire

Les surfaces concernées par le défrichage couvrent un total de 5,1 ha. Elle se trouvent en très grande partie sur la commune de Lanouaille, et pour une petite surface (0,03 ha) sur celle de Dussac.

Le tableau parcellaire de ces surfaces est joint en annexe 4.

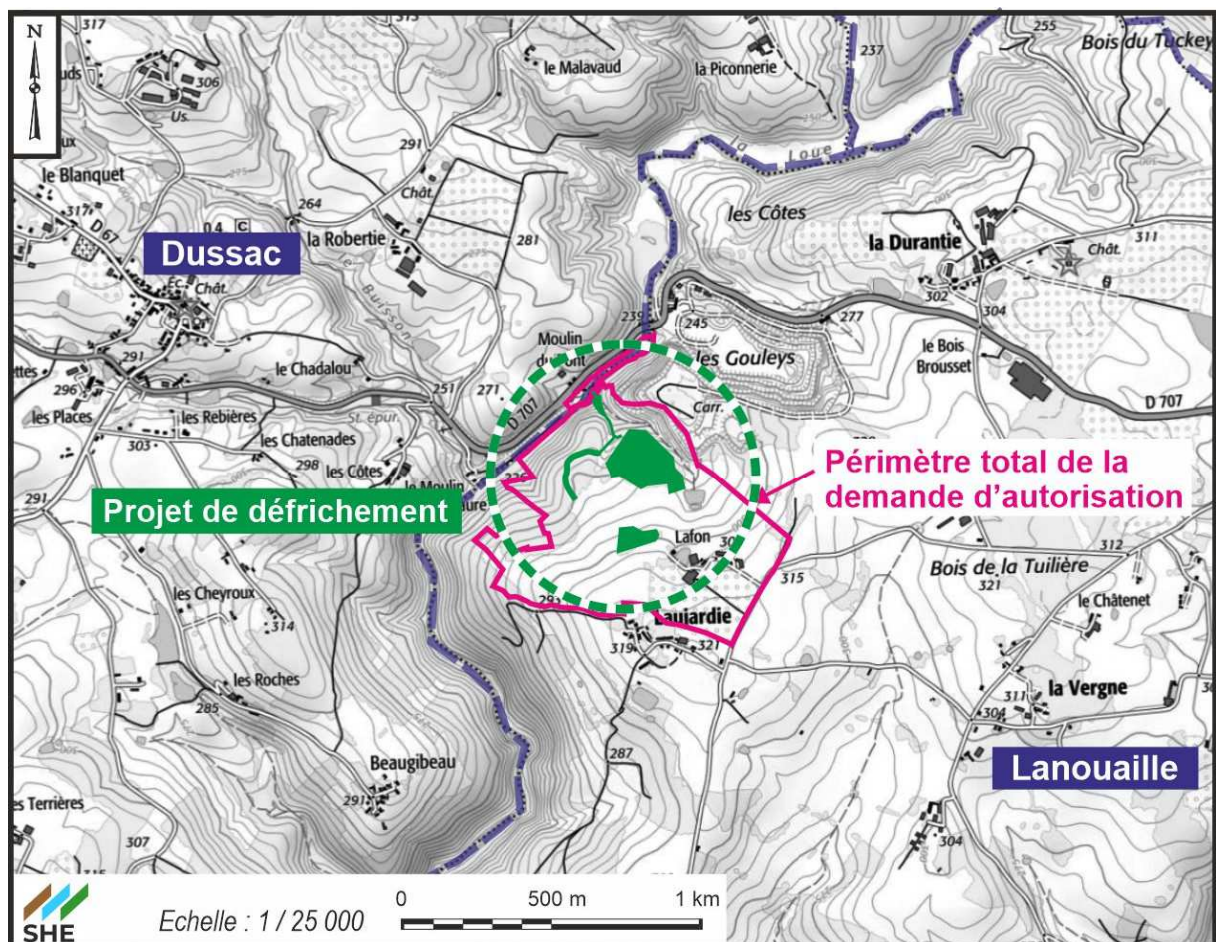


Figure 6 : Plan de localisation des surfaces concernées par la demande d'autorisation de défrichage

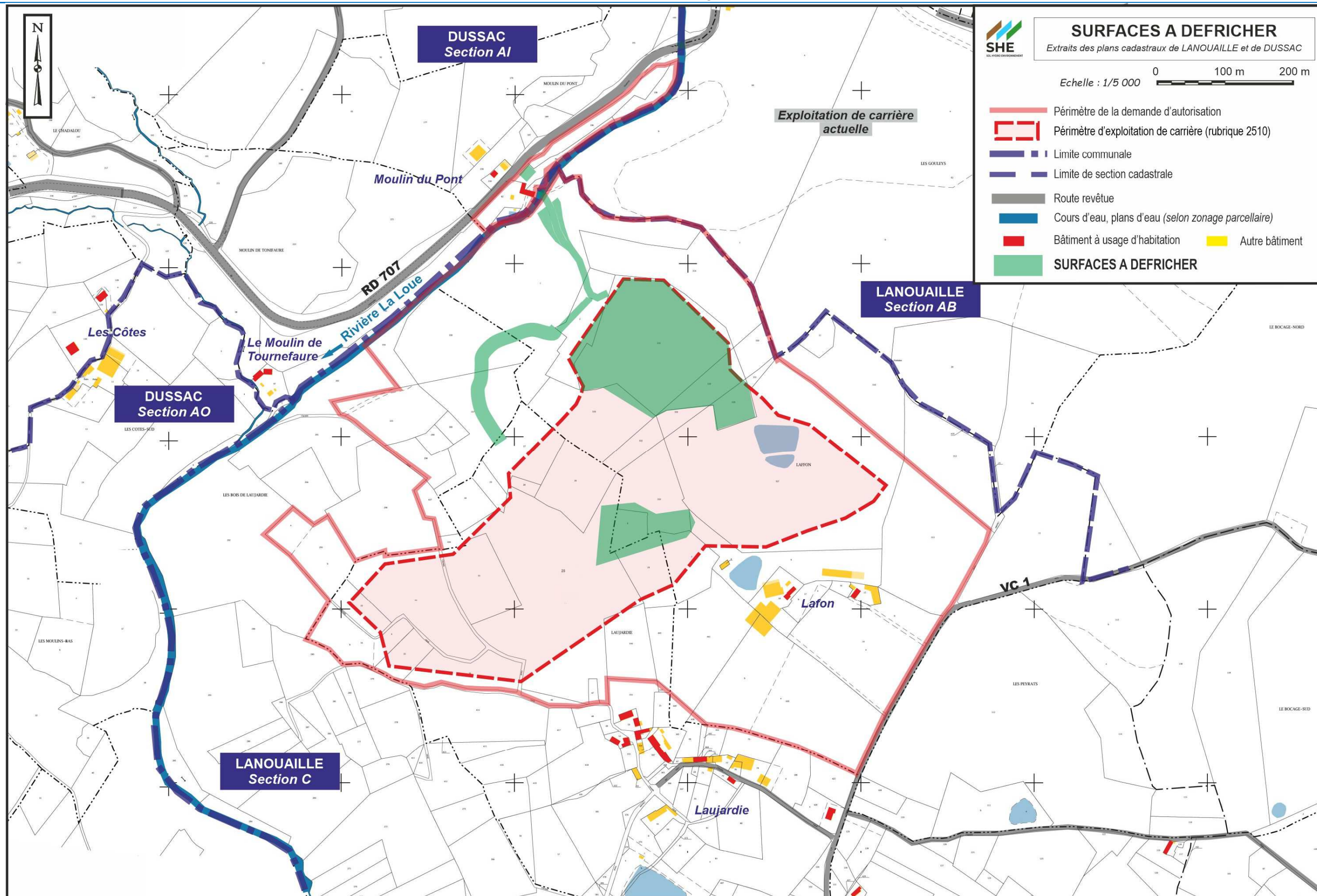


Figure 7 : Plan parcellaire des surfaces concernées par la demande d'autorisation de défrichement

VIII.1.2 Maîtrise foncière

Les attestations de maîtrise foncière sont jointes en annexe 3 de ce fascicule.

VIII.1.3 Couvert forestier concerné

Les opérations de défrichement concerneront une partie des surfaces concernées par le périmètre de l'exploitation, à savoir :

- La partie boisée du périmètre d'exploitation de la carrière ;
- Les surfaces dédiées à l'aménagement des pistes d'accès situées en zone boisée.

Ces surfaces sont couvertes d'une végétation de milieux forestier, partagée principalement entre Taillis sous futaie de chêne et charme dont une partie ayant fait l'objet d'une coupe forestière, et taillis de châtaignier (*Cf. carte de végétation Figure 8 page 25*).

Leurs caractéristiques sont développées au chapitre B.3.2 de l'étude d'impact de ce dossier, traitant du milieu naturel.

VIII.1.4 Modalités de compensation proposées

Les obligations réglementaires de compensation de ces opérations de défrichement seront réalisées soit par versement d'une indemnité au Fond Stratégique de la Forêt et du Bois, soit par travaux de boisement compensateur, soit sur la base d'une solution mixant ces deux modalités.

VIII.1.5 Phasage des opérations de défrichement

Les opérations de défrichement seront réalisées de façon progressive, et font partie intégrante du projet d'exploitation, conformément au programme d'exploitation prévisionnel présenté en annexe 2 de la 2^o partie du dossier « description technique ».

VIII.2 Déclaration incendies

Je, soussigné Xavier OTERO, de nationalité française, agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration de la S.A. Calcaires et Diorite du Périgord,, atteste qu'à ma connaissance, les terrains concernés par le projet de défrichement n'ont pas été parcourus par un incendie durant les quinze années précédant l'année de cette demande.

Fait à *Thuriens*.....

Le *30 juillet* 2021

Signature

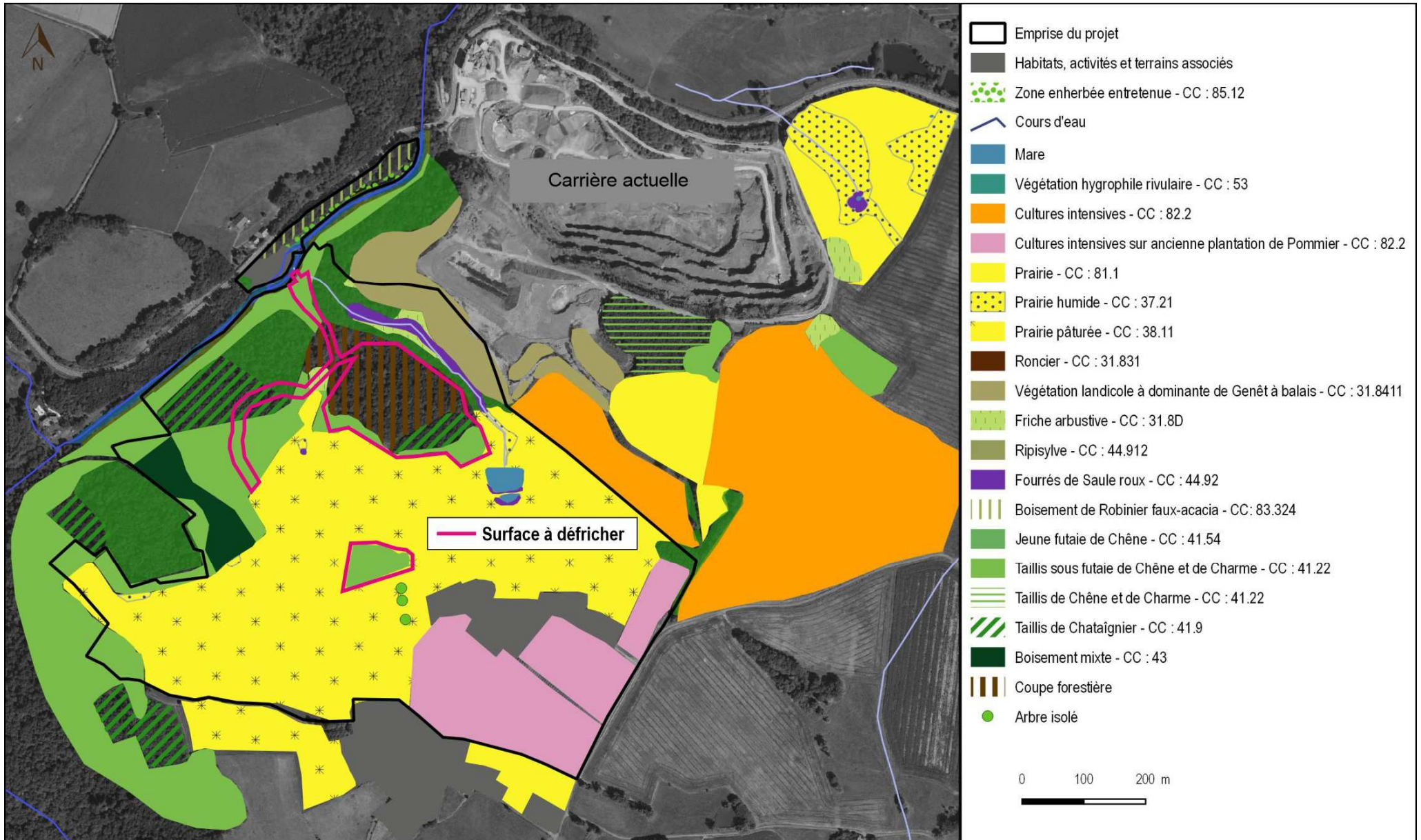


Figure 8 : Carte de végétation - Demande d'autorisation de défrichement

IX. NOMENCLATURE IOTA – LOI-SUR-L'EAU

Compte-tenu des activités qui seront exercées dans le cadre de ce projet, celui-ci relève de certaines rubriques suivantes de la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du Code de l'Environnement.

Les rubriques concernées par le projet et le classement correspondant sont les suivants :

Titre Ier - PRELEVEMENTS				
Rubrique de classement	Opération concernée	Seuils de classement	Valeurs propres à ce projet	Régime
1.2.1.0.	A l'exception des prélèvements faisant l'objet d'une convention avec l'attributaire du débit affecté prévu par l'article L. 214-9, prélèvements et installations et ouvrages permettant le prélèvement, y compris par dérivation, dans un cours d'eau, dans sa nappe d'accompagnement ou dans un plan d'eau ou canal alimenté par ce cours d'eau ou cette nappe	Capacité totale maximale : 1. Supérieure ou égale à 1 000 m ³ /h ou à 5 % du débit du cours d'eau (QMNA ₅): <u>Autorisation</u> 2. Comprise entre 400 et 1 000 m ³ /h ou entre 2 et 5 % du débit du cours d'eau : <u>Déclaration</u>	Pompage de 8 m ³ /h, représentant moins de 2% du débit (QMNA ₅) du cours d'eau	Non classable
1.3.1.0.	A l'exception des prélèvements faisant l'objet d'une convention avec l'attributaire du débit affecté prévu par l'article L. 214-9, ouvrages, installations, travaux permettant un prélèvement total d'eau dans une zone où des mesures permanentes de répartition quantitative instituées, notamment au titre de l'article L. 211-2, ont prévu l'abaissement des seuils :	Capacité totale maximale : 1. Capacité supérieure ou égale à 8 m³/h : Autorisation 2. Dans les autres cas : Déclaration	8 m ³ /h	Autorisation



Titre III - IMPACTS SUR LE MILIEU AQUATIQUE OU SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE				
3.2.2.0.	Installations, ouvrages, remblais dans le lit majeur d'un cours d'eau	<ol style="list-style-type: none">1. Surface soustraite supérieure ou égale à 10 000 m² : <u>Autorisation</u>2. Surface soustraite supérieure ou égale à 400 m² et inférieure à 10 000 m² : <u>Déclaration</u>	< 100 m ²	Non classable
3.1.2.0.	Installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau, [...], ou conduisant à la dérivation d'un cours d'eau	<ol style="list-style-type: none">1. Sur une longueur de cours d'eau supérieure ou égale à 100 m : <u>Autorisation</u>2. Sur une longueur de cours d'eau inférieure à 100 m : <u>Déclaration</u>	75 m	Déclaration

Tableau 7 : Classement au titre de la nomenclature IOTA (« Loi sur l'eau »)



TABLE DES ANNEXES

- **ANNEXE 1** : Extrait KBis de la S.A. CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD
- **ANNEXE 2** : Bilan financier synthétique 2020 de la S.A. CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD
- **ANNEXE 3** : Tableau parcellaire de l'ensemble du périmètre de la demande d'autorisation– Attestations de maîtrise foncière
- **ANNEXE 4** : Tableau parcellaire de la demande d'autorisation de défrichement
- **ANNEXE 5** : Schémas explicatifs pour le calcul des garanties financières



ANNEXE 1

EXTRAIT KBIS **DE LA S.A. CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD**



Greffes du Tribunal de Commerce de Périgueux
3 Place Yves Guéna
24009 Périgueux Cedex

N° de gestion 1961B00025



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 19 mai 2021

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	611 980 251 R.C.S. Périgueux
<i>Date d'immatriculation</i>	01/08/1961
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme
<i>Capital social</i>	400 595,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	les Plancaux 24800 Thiviers
<i>Nomenclature d'activités française (code NAF)</i>	0812Z
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 30/06/2033
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président du conseil d'administration - Directeur général

<i>Nom, prénoms</i>	OTERO Xavier
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 30/12/1975 à Rouen (76)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	la Mandavigne Haute 24420 Sarliac-sur-l'Isle

Administrateur

<i>Dénomination</i>	CARRIERES DE THIVIERS
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme à conseil d'administration
<i>Adresse</i>	57 Rue Pierre Charron 75008 Paris 8e Arrondissement
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	308 393 354 RCS Paris
<i>Représentant permanent</i>	

<i>Nom, prénoms</i>	THOMAS Jean Ruben
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 17/11/1969 à PERIGUEUX (24)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	Rue de l'Abîmc Prolongée 24000 Périgueux

Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	THOMAS François
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 23/12/1946 à PERIGUEUX (24)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	les Souches 24400 Saint-Laurent-dcs-Hommes

Administrateur

<i>Dénomination</i>	EUROVIA STONE
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Adresse</i>	18 Place de l'Europe 92500 Rueil-Malmaison
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	492 736 848 RCS Nanterre
<i>Représentant permanent</i>	
<i>Nom, prénoms</i>	ROUFFET Eric
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 19/06/1973 à SOYAUX (16)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	20 Rue Thierry Sabine 33700 Mérignac

R.C.S. Périgueux - 19/05/2021 - 08:30:11

page 1/3



Greffes du Tribunal de Commerce de Périgueux

3 Place Yves Guéna
24009 Périgueux Cedex

N° de gestion 1961B00025

Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	POUXVIEL Jean-Claude Pierre
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 20/03/1961 à Figeac (46)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	les Bois de Maravals 3 Route de Gourdox 24750 Trétissac

Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	LIGLET Eric, Philippe
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 27/05/1965 à Moislains (80)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	155 Quai Paul Bert 37000 Tours

Commissaire aux comptes titulaire

<i>Dénomination</i>	2 ROUVRAY AUDIT ET CONSEIL
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée
<i>Adresse</i>	26 Avenue de la Belle Gabrielle 94130 Nogent-sur-Marne
<i>Inmatriculation au RCS, numéro</i>	794 100 339 RCS Créteil

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	les Planeaux 24800 Thiviers
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Entreprise commerciale et industrielle de carrières
<i>Nomenclature d'activités française (code NAF)</i>	7010Z
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/07/1943
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Précédent exploitant</i>	
<i>Dénomination</i>	SOCIETE DES CARRIERES DE DUSSAC
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT

<i>Adresse de l'établissement</i>	24300 Saint-Martial-de-Valette
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Achat
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/01/1996
<i>Adresse de l'établissement</i>	24420 Savignac-les-Églises
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/10/1998
<i>Adresse de l'établissement</i>	24420 Savignac-les-Églises
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Apport de la sainte carrières de Thiviers
<i>Date de commencement d'activité</i>	30/11/1998
<i>Adresse de l'établissement</i>	24270 Dussac
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Fusion par absorption de la sainte des carrières de Dussac Rcs périgueux B 775 716 871
<i>Date de commencement d'activité</i>	28/09/2001

R.C.S. Périgueux - 19/05/2021 - 08:30:11

page 2/3



Greffe du Tribunal de Commerce de Périgueux

3 Place Yves Guéna
24009 Périgueux Cedex

N° de gestion 1961B00025

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Bergerac

R.C.S. Limoges

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT





ANNEXE 2

BILAN FINANCIER SYNTHETIQUE **DE LA S.A. CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD**

Exercice 2020



1

BILAN - ACTIF

DFIP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise PLANEAUX 24800 THIVIERS		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 6 1 1 9 8 0 2 5 1 0 0 0 4 9		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, 31122020					
		N-1 31122019					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	7 830	CQ	7 830		
		Concessions, brevets et droits similaires AF		AG			
		Fonds commercial (1) AH	346 061	AI	309 639	36 422	50 623
		Autres immobilisations incorporelles AJ	8 109	AK	8 109		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
		Terrains AN	111 765	AO		111 765	57 793
		Constructions AP	1 507 923	AQ	709 472	798 450	12 069
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	13 964 953	AS	11 478 032	2 486 920	2 289 365
		Autres immobilisations corporelles AT	1 113 927	AU	1 013 323	100 604	109 788
Immobilisations en cours AV			AW				
Avances et acomptes AX			AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
	Autres participations CU		CV				
	Créances rattachées à des participations BB		BC				
	Autres titres immobilisés BD		BE				
	Prêts BF		BG				
	Autres immobilisations financières* BH	228	BI		228	228	
TOTAL (II) BJ		17 060 799	BK	13 526 406	3 534 392	2 519 889	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	868 056	BM	19 047	849 008	122 294
		En cours de production de biens BN		BO			
		En cours de production de services BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	417 050	BS		417 050	555 288
		Marchandises BT	46 479	BU		46 479	69 703
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	2 746 225	BY	230 063	2 516 162	2 844 170
		Autres créances (3) BZ	748 885	CA		748 885	289 246
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	1 407 391	CE		1 407 391	1 406 995
Disponibilités CF		1 295 342	CG		1 295 342	916 426	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	16 300	CI		16 300	13 628	
	TOTAL (III) CJ	7 545 729	CK	249 111	7 296 618	6 217 752	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		24 606 528	1A	13 775 517	10 831 010	8 737 621	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété :*			Stocks :		Créances :		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2021

Jundi 3 mai 2021 à 11h42



2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 400 595)	DA	400 595	400 595
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	665 986	665 986
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	40 060	40 060
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	647 384	647 384
	Report à nouveau	DH	706 008	(249 243)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	566 112	955 252
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	438 814	241 266
	TOTAL (I)	DL	3 464 961	2 701 301
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	187 000	137 000
	Provisions pour charges	DQ	2 165 391	2 184 559
	TOTAL (III)	DR	2 352 391	2 321 559
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 390 419	673 359
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 275 331	2 325 557
	Dettes fiscales et sociales	DY	176 425	374 300
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		159 998
Autres dettes	EA	130 559	131 545	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	40 921	50 000
TOTAL (IV)	EC	5 013 657	3 714 761	
Ecart de conversion passif*	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 831 010	8 737 621	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 325 980	3 301 687	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	250 088	FB	FC	250 088	356 528	
	Production vendue	biens * services *	FD	6 393 136	FE	FF	6 393 136	7 230 692
			FG	3 578 679	FH	FI	3 578 679	4 368 610
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10 221 904	FK	FL	10 221 904	11 955 830	
	Production stockée*				FM	(138 238)	78 574	
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	304 209	585 564	
	Autres produits (1) (11)				FQ	3 548	4 487	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	10 391 424	12 624 456
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	165 323	284 265	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	23 224	1 803	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	2 379 142	1 940 599	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(731 476)	162 217	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	5 354 720	6 193 618	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	246 162	268 427	
	Salaires et traitements*				FY	608 214	597 519	
	Charges sociales (10)				FZ	213 411	251 259	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	727 239	570 113	
			- dotations aux provisions*		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	68 892	134 137			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD	174 515	357 230				
	Autres charges (12)				GE	318 543	341 696	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	9 547 912	11 102 887	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	843 511	1 521 568	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	12 841	12 976	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	12 841	12 976	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 131	1 712	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	3 131	1 712	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	9 710	11 264	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	853 222	1 532 832	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

lundi 3 mai 2021 à 11h42

Cegid Group



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise SA CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	16 885	7 552	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	125 500	19 083	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	22 546	21 544	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	164 932	48 180	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	98	94	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 544		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	270 095	190 873	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	271 738	190 967	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(106 805)	(142 786)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJJ	27 742	53 494	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	152 562	381 299	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	10 569 198	12 685 613	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 003 086	11 730 360	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	566 112	955 252	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		11 220
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.L.)	HX			
	6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	43 451	18 021	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6			
		obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
joindre en annexe : (7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Ecart de règlement		98	2 862		
VNC des éléments d'actifs cédés		1 544			
Amortissements dérogatoires		220 095	22 546		
Provision risque forçage		50 000			
Cession d'éléments d'actif			125 500		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2021 lundi 3 mai 2021 à 11h42

Cegrid Group



ANNEXE 3

TABLEAU PARCELLAIRE ATTESTATIONS DE MAITRISE FONCIÈRE



TABLEAU PARCELLAIRE

COMMUNE	Références cadastrales				Périmètre de la DEMANDE D'AUTORISATION PA	PERIMETRE D'EXPLOITATION Rub. 2510 PE	Propriétaire
	LIEU-DIT	SECTION	n° PARCELLES	Surface totale parcelle			
LANOUAILLE	LAFFON	C	1	3 ha 87 a 60 ca	3 ha 87 a 60 ca	0 ca	SCI "Les Rives de L'Isle"
	LAFFON	C	2	69 a 85 ca	69 a 85 ca	9 a 00 ca	
	LAFFON	C	314	1 ha 84 a 30 ca	1 ha 84 a 30 ca	0 ca	
	LAFFON	C	316	2 ha 75 a 10 ca	2 ha 75 a 10 ca	2 ha 62 a 49 ca	
	LAFFON	C	318	1 ha 20 a 50 ca	1 ha 20 a 50 ca	92 a 69 ca	
	LAFFON	C	326	15 a 10 ca	15 a 10 ca	15 a 10 ca	
	LAFFON	C	328	41 a 35 ca	41 a 35 ca	37 a 12 ca	
	LAFFON	C	330	30 a 60 ca	30 a 60 ca	0 ca	
	LAFFON	C	332	26 a 00 ca	26 a 00 ca	26 a 00 ca	
	LES BOIS DE LAUJARDIE	C	334	34 a 60 ca	34 a 60 ca	0 ca	
	LES BOIS DE LAUJARDIE	C	336	1 ha 55 a 50 ca	1 ha 55 a 50 ca	0 ca	
	LAFFON	C	6	24 a 55 ca	24 a 55 ca	24 a 55 ca	SA CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD
	LAFFON	C	7	55 a 30 ca	55 a 30 ca	28 a 25 ca	
	LAFFON	C	8	98 ca	98 ca	0 ca	
	LAFFON	C	9	1 ha 23 a 20 ca	1 ha 23 a 20 ca	13 a 07 ca	
	LAFFON	C	14	2 ha 15 a 40 ca	2 ha 15 a 40 ca	0 ca	
	LAFFON	C	15	10 a 80 ca	10 a 80 ca	0 ca	
	LAFFON	C	16	5 a 28 ca	5 a 28 ca	0 ca	
	LAFFON	C	17	21 a 00 ca	21 a 00 ca	0 ca	
	LAFFON	C	18	39 a 80 ca	39 a 80 ca	0 ca	
	LAUJARDIE	C	24	56 a 80 ca	56 a 80 ca	48 a 98 ca	
	LAUJARDIE	C	25	4 ha 57 a 70 ca	4 ha 57 a 70 ca	3 ha 78 a 97 ca	
	LAUJARDIE	C	26	81 a 77 ca	81 a 77 ca	81 a 77 ca	
	LAUJARDIE	C	27	80 a 40 ca	80 a 40 ca	29 a 43 ca	
	LAUJARDIE	C	28	7 a 20 ca	7 a 20 ca	7 a 20 ca	
	LAUJARDIE	C	29	16 a 15 ca	16 a 15 ca	67 ca	
	LAUJARDIE	C	30	36 a 04 ca	36 a 04 ca	0 ca	
	LAUJARDIE	C	31	86 a 70 ca	86 a 70 ca	86 a 51 ca	
	LAUJARDIE	C	32	1 ha 62 a 90 ca	1 ha 62 a 90 ca	1 ha 33 a 16 ca	
	LAUJARDIE	C	33	30 a 80 ca	30 a 80 ca	14 a 00 ca	
	LAUJARDIE	C	34	69 a 50 ca	69 a 50 ca	11 a 72 ca	
	LAUJARDIE	C	35	30 a 20 ca	30 a 20 ca	22 a 53 ca	
	LAUJARDIE	C	36	68 a 05 ca	68 a 05 ca	38 a 54 ca	
	LAUJARDIE	C	46	9 a 16 ca	9 a 16 ca	0 ca	
	LAUJARDIE	C	47	5 a 00 ca	5 a 00 ca	0 ca	
	LES BOIS DE LAUJARDIE	C	293	86 a 80 ca	86 a 80 ca	0 ca	
	LES BOIS DE LAUJARDIE	C	298	32 a 20 ca	32 a 20 ca	0 ca	
	LES BOIS DE LAUJARDIE	C	299	11 a 53 ca	11 a 53 ca	0 ca	
	LES BOIS DE LAUJARDIE	C	300	11 a 40 ca	11 a 40 ca	0 ca	
	LAFFON	C	313	2 ha 23 a 50 ca	2 ha 23 a 50 ca	0 ca	
	LAFFON	C	327	6 ha 21 a 00 ca	6 ha 21 a 00 ca	4 ha 23 a 36 ca	
	LAFFON	C	329	27 a 75 ca	27 a 75 ca	27 a 72 ca	
	LAFFON	C	331	8 a 40 ca	8 a 40 ca	5 ca	
	LAFFON	C	333	88 a 00 ca	88 a 00 ca	88 a 00 ca	
LES BOIS DE LAUJARDIE	C	335	86 a 30 ca	86 a 30 ca	0 ca		
LES BOIS DE LAUJARDIE	C	337	1 ha 25 a 50 ca	1 ha 25 a 50 ca	0 ca		
LAUJARDIE	C	350	63 a 80 ca	63 a 80 ca	1 a 03 ca		
LES BOIS DE LAUJARDIE	C	436	5 a 62 ca	5 a 62 ca	11 ca		
LES BOIS DE LAUJARDIE	C	437	22 a 18 ca	22 a 18 ca	0 ca		
LAFFON	C	439	3 ha 09 a 40 ca	3 ha 09 a 40 ca	0 ca		
LAFFON	C	441	1 ha 43 a 80 ca	1 ha 43 a 80 ca	0 ca		
LAUJARDIE	C	443	36 a 25 ca	36 a 25 ca	0 ca		
LAUJARDIE	C	Chemins ruraux		22 a 67 ca	18 a 46 ca	Commune de Lanouaille	
DUSSAC	MOULIN DU PONT	AI	81	20 a 30 ca	20 a 30 ca	0 ca	SA CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD
	MOULIN DU PONT	AI	82	33 a 90 ca	33 a 90 ca	0 ca	
	MOULIN DU PONT	AI	83	7 a 18 ca	7 a 18 ca	0 ca	
	MOULIN DU PONT	AI	196	39 a 60 ca	39 a 60 ca	0 ca	
	MOULIN DU PONT	AI	198	23 a 40 ca	23 a 40 ca	0 ca	
				TOTAL :	50 ha 85 a 66 ca	19 ha 20 a 48 ca	



61, RUE DU GÉNÉRAL LAMY
B.P. 23 - 24800 THIVIERS
Tél.: 05 53 55 01 85
Télécopie : Fax 05 53 55 18 73
office24065.thiviers@notaires.fr

Société titulaire d'un office notarial
CORINNE FAVEREAU ET GERALD LEYMARIE
NOTAIRES ASSOCIÉS

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Gérard LEYMARIE Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Corinne FAVEREAU et Gérard LEYMARIE, Notaires associés » titulaire d'un Office Notarial, ayant son siège à THIVIERS (Dordogne), 61, rue du Général Lamy, le 10 septembre 2020 il a été constaté la VENTE,

Avec la présence de Maître Christelle ARTIGUE-CAZCARRA, notaire à EXCIDEUIL (24160) 47, Avenue Eugène Le Roy, assistant le VENDEUR.

Par :

Monsieur Christian René Antoine CAUMON, retraité, et Madame Carole Emilie Germaine Georgette GIAUX, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à DUSSAC (24270) lieu-dit Le Moulin du Pont.
Monsieur est né à SANCOINS (18600), le 11 avril 1949,
Madame est née à ROUBAIX (59100), le 1er août 1948.

Au profit de :

La Société dénommée CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD, Société anonyme à conseil d'administration au capital de 400.595,00 €, dont le siège est à THIVIERS (24800), Les Plateaux, identifiée au SIREN sous le numéro 611980251 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX.

Quotités acquises :

La société dénommée CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD acquiert la pleine propriété du BIEN objet de la vente.

IDENTIFICATION DU BIEN

Désignation

A DUSSAC (DORDOGNE) 24270 Lieu-dit Moulin du Pont,

Une maison à usage d'habitation comprenant :

- en rez de jardin : salle des machines
- au premier étage : une cuisine aménagée et équipée, salle à manger, deux salons, une suite parentale avec salle d'eau et wc
- au second étage : palier, une pièce à usage de bureau, une chambre avec une salle de bains

Une dépendance séparée à usage de grange.

Un garage séparé

Une piscine avec terrasse

Et parcelles de terrain en nature de pré et taillis attenantes.

Figurant ainsi au cadastre :



BUREAU ANNEXE A SORGES - Tél. 05 53 05 02 47
BUREAU ANNEXE A JUMILHAC LE GRAND : OUVERT LE JEUDI APRÈS-MIDI - Tél. 05 53 52 50 03

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.



Section	N°	Lieudit	Surface	Nature
AI	81	MOULIN DU PONT	00 ha 20 a 30 ca	Lande
AI	82	MOULIN DU PONT	00 ha 33 a 90 ca	Sol
AI	83	MOULIN DU PONT	00 ha 07 a 18 ca	Sol
AI	196	MOULIN DU PONT	00 ha 39 a 60 ca	taillis
AI	198	MOULIN DU PONT	00 ha 23 a 40 ca	pré

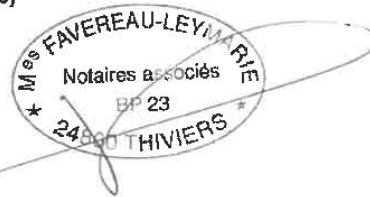
Total surface : 01 ha 24 a 38 ca

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.
Le **VENDEUR** occupant actuellement les lieux, les parties conviennent que l'entrée en jouissance aura lieu par la prise de possession réelle à compter du 15 décembre 2020.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A THIVIERS (Dordogne)
LE 10 septembre 2020





61, RUE DU GÉNÉRAL LAMY
B.P. 23 - 24800 THIVIERS
Tél.: 05 53 55 01 85
Télécopie : Fax 05 53 55 18 73
office24065.thiviers@notaires.fr

Société titulaire d'un office notarial
CORINNE FAVEREAU ET GERALD LEYMARIE
NOTAIRES ASSOCIES

COPIE

Thiviers, le 21 septembre 2020

VENTE GALVAGNON (Me DELCROIX) / CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD
1003195 /GL /SP /

Reconnaissance de conseils donnés

La Société dénommée **CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD**, Société anonyme à conseil d'administration au capital de 400.595,00 €, dont le siège est à THIVIERS (24800), Les Planeaux, identifiée au SIREN sous le numéro 611980251 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX.

A acquis aux termes d'un acte reçu par Maître Gérard LEYMARIE, notaire associé à THIVIERS (24800) le 21 septembre 2020, le BIEN ci-après désigné

Désignation

A LANOUAILLE (DORDOGNE) 24270 Lieu-dit Laffon, Laujardie,

Une exploitation agricole comprenant :

Une maison d'habitation composée de cuisine, cellier, séjour, salle de bains, wc, et trois chambres

Une autre maison d'habitation composée d'une cuisine -salle à manger, salle de bains, wc, deux chambres

Divers bâtiments d'exploitation avec cour autour

Deux mobil homes

Et diverses parcelles de terre et de bois

Figurant ainsi au cadastre:

Section	N°	Lieudit	Surface	Nature
C	0006	LAFFON	00 ha 24 a 55 ca	taillis
C	0007	LAFFON	00 ha 55 a 30 ca	pré
C	0008	LAFFON	00 ha 00 a 98 ca	sol
C	0009	LAFFON	01 ha 23 a 20 ca	pré eaux
C	0014	LAFFON	02 ha 15 a 40 ca	verger pré
C	0015	LAFFON	00 ha 10 a 80 ca	sol
C	0016	LAFFON	00 ha 05 a 28 ca	sol
C	0017	LAFFON	00 ha 21 a 00 ca	verger pré
C	0018	LAFFON	00 ha 39 a 80 ca	sol
C	0024	LAUJARDIE	00 ha 56 a 80 ca	pré
C	0025	LAUJARDIE	04 ha 57 a 70 ca	pré

BUREAU ANNEXE A SORGES - Tél. 05 53 05 02 07
BUREAU ANNEXE A JUMILHAC LE GRAND : OUVERT LE JEUDI APRÈS-MIDI - Tél. 05 53 52 50 03
Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.



C	0026	LAUJARDIE	00 ha 81 a 77 ca	terre
C	0027	LAUJARDIE	00 ha 80 a 40 ca	pré
C	0028	LAUJARDIE	00 ha 07 a 20 ca	pré
C	0029	LAUJARDIE	00 ha 16 a 15 ca	taillis
C	0030	LAUJARDIE	00 ha 36 a 04 ca	futaie
C	0031	LAUJARDIE	00 ha 86 a 70 ca	terre
C	0032	LAUJARDIE	01 ha 62 a 90 ca	terre
C	0033	LAUJARDIE	00 ha 30 a 80 ca	terre
C	0034	LAUJARDIE	00 ha 69 a 50 ca	taillis
C	0035	LAUJARDIE	00 ha 30 a 20 ca	terre
C	0036	LAUJARDIE	00 ha 68 a 05 ca	terre
C	0046	LAUJARDIE	00 ha 09 a 16 ca	pré
C	0047	LAUJARDIE	00 ha 05 a 00 ca	lande
C	0293	LES BOIS DE LAUJARDIE	00 ha 86 a 80 ca	taillis pré
C	0298	LES BOIS DE LAUJARDIE	00 ha 32 a 20 ca	taillis
C	0299	LES BOIS DE LAUJARDIE	00 ha 11 a 53 ca	taillis
C	0300	LES BOIS DE LAUJARDIE	00 ha 11 a 40 ca	futaie
C	0313	LAFFON	02 ha 23 a 50 ca	terre
C	0327	LAFFON	06 ha 21 a 00 ca	pré eaux
C	0329	LAFFON	00 ha 27 a 75 ca	futaie
C	0331	LAFFON	00 ha 08 a 40 ca	pré
C	0333	LAFFON	00 ha 88 a 00 ca	pré
C	0335	LES BOIS DE LAUJARDIE	00 ha 86 a 30 ca	futaie
C	0337	LES BOIS DE LAUJARDIE	01 ha 25 a 50 ca	taillis
C	0350	LAUJARDIE	00 ha 63 a 80 ca	pré
C	0436	LES BOIS DE LAUJARDIE	00 ha 05 a 62 ca	taillis
C	0437	LES BOIS DE LAUJARDIE	00 ha 22 a 18 ca	taillis
C	0439	LAFFON	03 ha 09 a 40 ca	verger sol
C	0441	LAFFON	01 ha 43 a 80 ca	pré sol
C	0443	LAUJARDIE	00 ha 36 a 25 ca	pré

Total surface : 35 ha 98 a 11 ca

Ladite vente a été notifiée à la SAFER avec l'engagement par l'acquéreur de donner à la totalité de la surface acquise, dans un délai maximum de trois années à compter de la date de signature de l'acte authentique une affectation à l'extraction de substances minérales

A défaut de respect de cet engagement, l'exemption du droit de préemption de la SAFER peut être remise en cause par cette dernière.

Néanmoins, Monsieur Xavier OTERO Président de la société dénommée CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD sus désigné déclare persister dans son intention de passer l'acte à ses seuls risques et périls, renonçant expressément dès à présent à tous recours contre Maître Gérald LEYMARIE notaire associé à THIVIERS (24800) 61 rue Lamy

Signature(s)



AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE FORETAGE DU 1^{er} Mars 1999

ENTRE :

La SCI « Les Rives de L'Isle »
5 rue du 63 ème RI – 87500 Saint Yrieix La Perche
Représentée par son Gérant : Jean VIGNAUD

Ci-après dénommé le **Propriétaire**

ET :

La Société Calcaires et Diorite du Périgord
Société Anonyme Siège Social : Planeaux, 24800 Thiviers
Inscrite au registre du commerce de Périgueux sous le numéro : 611 980 251
Représentée par Le Président du CA : Xavier OTERO

Qui succède à la SA Carrières de Dussac

Ci-après dénommé l'**Exploitant**

IL EST RAPPELE CE QUI SUIIT :

Le 1^{er} mars 1999, les parties ont signé une convention de foréage pour l'extraction de matériaux se trouvant sur les terrains du propriétaire : parcelles n° 1, 2, 314, 316, 318, 326, 328, 330, 332 situées sur la commune de Lanouaille, section C, pour une surface globale de 11ha50a.

Le 19 septembre 2014 les parties ont signé l'avenant n°1 de ladite convention intégrant le droit d'utilisation étendu à d'autres parcelles et une clause de vente à terme des terrains objet de la convention en y ajoutant les parcelles n°AB47, C334 et C336 (ces deux dernières parcelles sont inscrites au nom de Carrières de Cognac au cadastre)

Les parties se sont rencontré en 2020 dans le but de modifier les conditions de règlement des redevances et de vente à terme des terrains.

Les parties ont donc convenu ce qui suit :

Article 1.

Avenant n°2 SCI Rives de l'Isle – Dussac

11/12/2020



Article 2.

La vente des terrains objets des présentes complétée par les deux parcelles limitrophes, sera réalisée sur demande de l'exploitant à compter du 31/12/2022, dans les conditions suivantes :

Parcelles concernées : Commune de Lanouaille, section AB, parcelle n°47, section C, parcelles n° 1, 2, 314, 316, 318, 326, 328, 330, 332, 334, 336
Surface approximative : 148 900 m²

La vente devra être constatée par la signature de l'acte authentique avant le 30/04/2023 (délai de constitution du dossier et délais de préemption).

Article 3.

Les autres clauses dans la convention initiale de Mars 1999 et de l'avenant n°1, non contraires à celles du présent avenant, sont maintenues.

Article 4

Les Parties requièrent l'enregistrement des présentes au droit fixe prévu par le Code Général des Impôts.

Fait à Lanouaille, le 11 décembre 2020, en trois exemplaires originaux dont un pour l'enregistrement.

Pour l'exploitant
Calcaires et diorite du Périgord
M. Xavier OTERO

Pour le propriétaire
SCI Les Rives de L'Isle
M. Jean VIGNAUD

Avenant n°2 SCI Rives de l'Isle – Dussac

11/12/2020



ANNEXE 4

TABLEAU PARCELLAIRE DE LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT



COMMUNE	Références cadastrales				Périmètre de la DEMANDE D'AUTORISATION <u>PA</u>	PERIMETRE D'EXPLOITATION Rub. 2510 <u>PE</u>	SURFACE A DEFRICHER	Propriétaire
	LIEU-DIT	SECTION	n° PARCELLES	Surface totale parcelle				
LANOUAILLE	LAFFON	C	1	3 ha 87 a 60 ca	3 ha 87 a 60 ca	0 ca	38 a 00 ca	SCI "Les Rives de L'Isle"
	LAFFON	C	2	69 a 85 ca	69 a 85 ca	9 a 00 ca	21 a 00 ca	
	LAFFON	C	316	2 ha 75 a 10 ca	2 ha 75 a 10 ca	2 ha 62 a 49 ca	2 ha 63 a 29 ca	
	LAFFON	C	318	1 ha 20 a 50 ca	1 ha 20 a 50 ca	92 a 69 ca	7 a 50 ca	
	LAFFON	C	328	41 a 35 ca	41 a 35 ca	37 a 12 ca	37 a 12 ca	
	LES BOIS DE LAUJARDIE	C	336	1 ha 55 a 50 ca	1 ha 55 a 50 ca	0 ca	13 a 00 ca	
	LAFFON	C	6	24 a 55 ca	24 a 55 ca	24 a 55 ca	24 a 55 ca	SA CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD
	LAFFON	C	7	55 a 30 ca	55 a 30 ca	28 a 25 ca	5 a 00 ca	
	LAFFON	C	9	1 ha 23 a 20 ca	1 ha 23 a 20 ca	13 a 07 ca	1 a 20 ca	
	LAUJARDIE	C	24	56 a 80 ca	56 a 80 ca	48 a 98 ca	10 a 00 ca	
	LAUJARDIE	C	25	4 ha 57 a 70 ca	4 ha 57 a 70 ca	3 ha 78 a 97 ca	18 a 00 ca	
	LAUJARDIE	C	27	80 a 40 ca	80 a 40 ca	29 a 43 ca	1 a 50 ca	
	LAFFON	C	329	27 a 75 ca	27 a 75 ca	27 a 72 ca	27 a 72 ca	
	LAFFON	C	333	88 a 00 ca	88 a 00 ca	88 a 00 ca	20 a 00 ca	
LES BOIS DE LAUJARDIE	C	337	1 ha 25 a 50 ca	1 ha 25 a 50 ca	0 ca	20 a 00 ca		
DUSSAC	MOULIN DU PONT	AI	81				3 a 00 ca	
TOTAL :					20 ha 89 a 10 ca	10 ha 40 a 27 ca	5 ha 10 a 88 ca	



ANNEXE 5

SCHEMAS EXPLICATIFS POUR LE CALCUL DES GARANTIES FINANCIERES



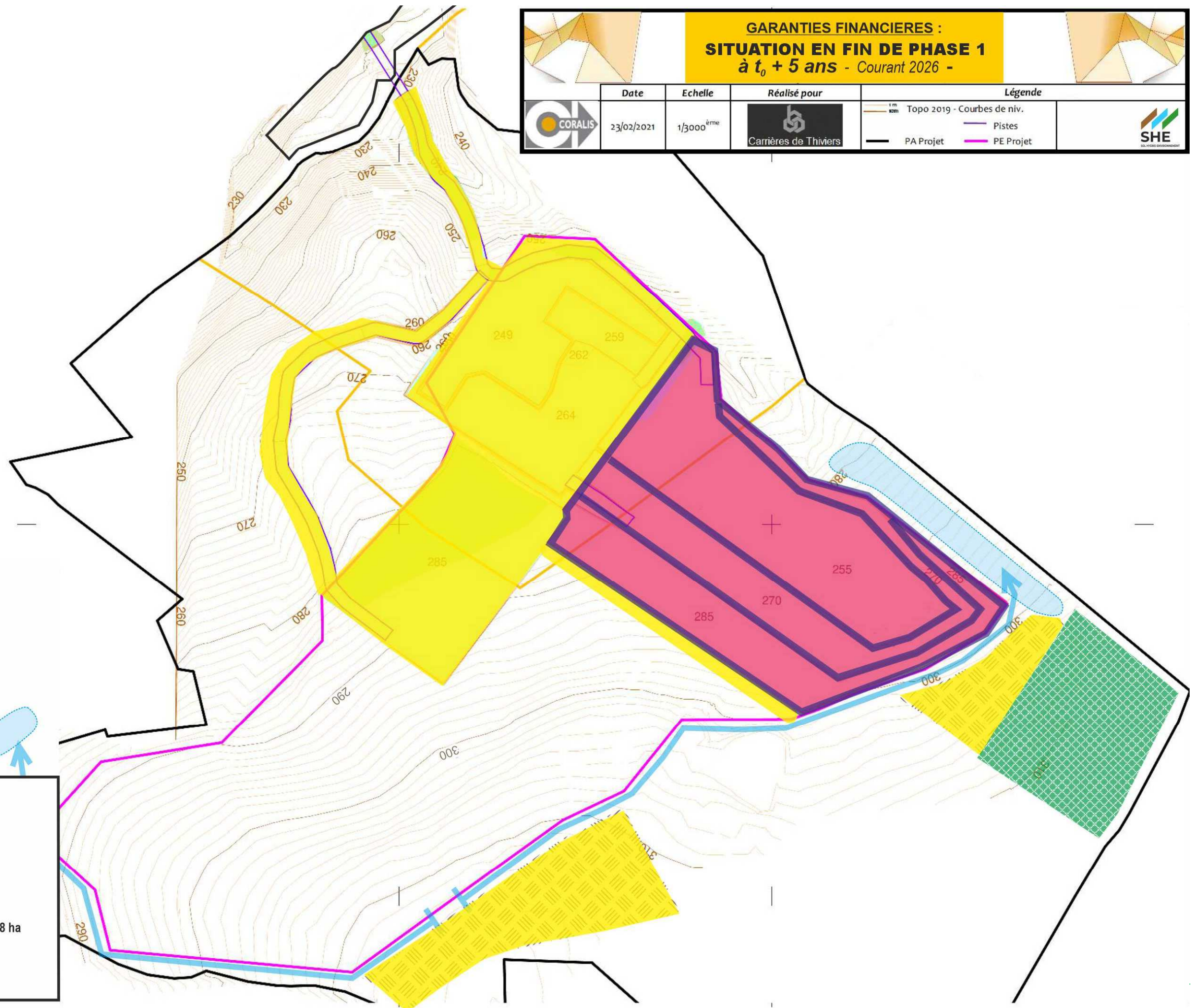
23/02/2021



Echelle=1/3000

GARANTIES FINANCIERES : SITUATION EN FIN DE PHASE 1 à $t_0 + 5$ ans - Courant 2026 -															
Date	Echelle	Réalisé pour	Légende												
23/02/2021	1/3000 ^{ème}	Carrières de Thiviers	<table border="0"> <tr> <td></td> <td>1m</td> <td>Topo 2019 - Courbes de niv.</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>PA Projet</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Pistes</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>PE Projet</td> </tr> </table>		1m	Topo 2019 - Courbes de niv.			PA Projet			Pistes			PE Projet
	1m	Topo 2019 - Courbes de niv.													
		PA Projet													
		Pistes													
		PE Projet													

	Périmètre de la demande d'autorisation
	Périmètre d'exploitation
	S1 (Infrastructures) : 8,1 ha
	S2 (Surfaces en chantier) : 5,2 ha
	S3 (Fronts de taille non remis en état) : 2,8 ha
	Surfaces remises en état





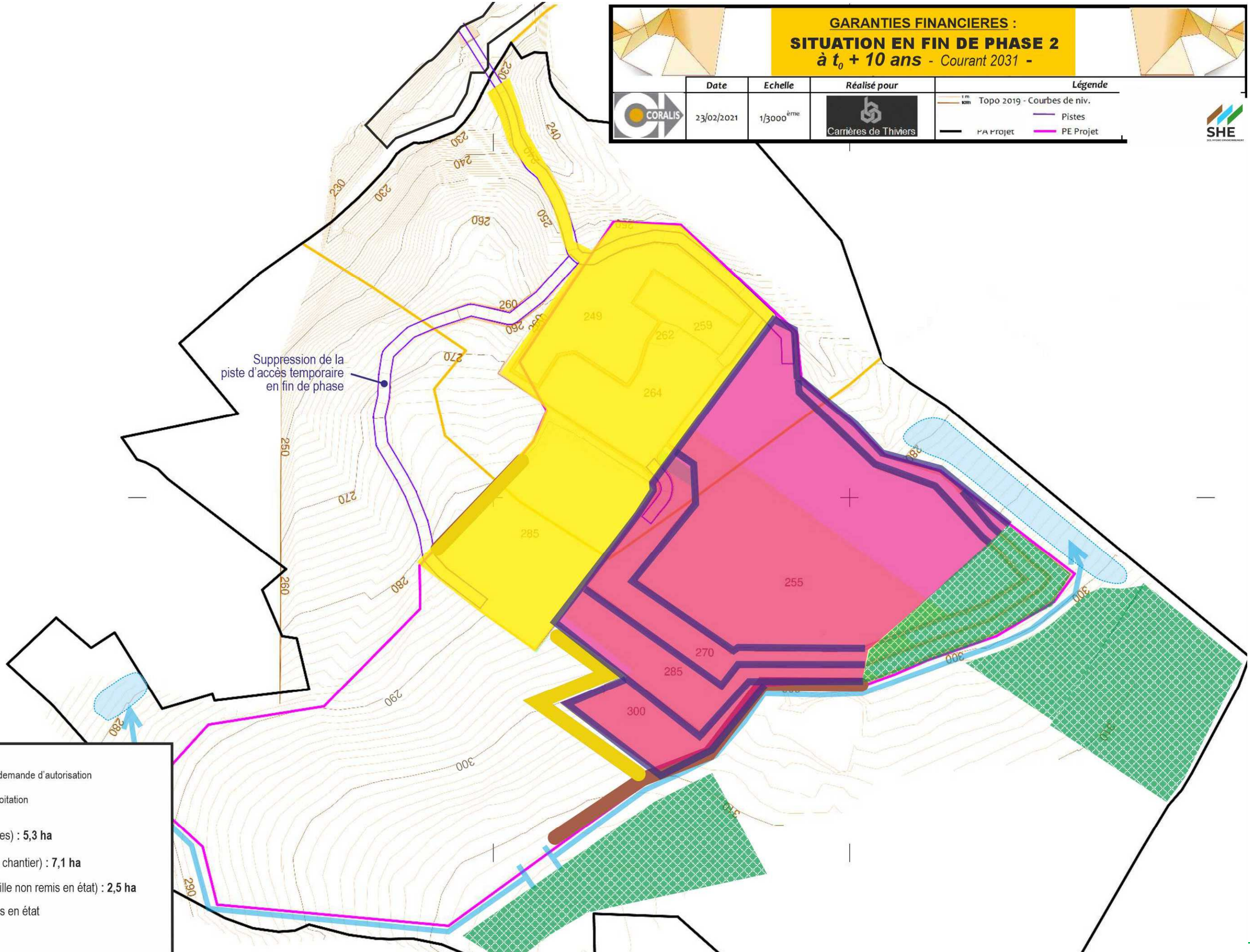
23/02/2021



Echelle=1/3000

GARANTIES FINANCIERES :
SITUATION EN FIN DE PHASE 2
à t₀ + 10 ans - Courant 2031 -

Date	Echelle	Réalisé pour	Légende		
23/02/2021	1/3000 ^{ème}	 Carrières de Thiviers	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none;"> <ul style="list-style-type: none"> Topo 2019 - Courbes de niv. P.A projet </td> <td style="width: 50%; border: none;"> <ul style="list-style-type: none"> Pistes PE Projet </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> Topo 2019 - Courbes de niv. P.A projet 	<ul style="list-style-type: none"> Pistes PE Projet
<ul style="list-style-type: none"> Topo 2019 - Courbes de niv. P.A projet 	<ul style="list-style-type: none"> Pistes PE Projet 				



- Périmètre de la demande d'autorisation
- Périmètre d'exploitation
- S1 (Infrastructures) : 5,3 ha
- S2 (Surfaces en chantier) : 7,1 ha
- S3 (Fronts de taille non remis en état) : 2,5 ha
- Surfaces remises en état



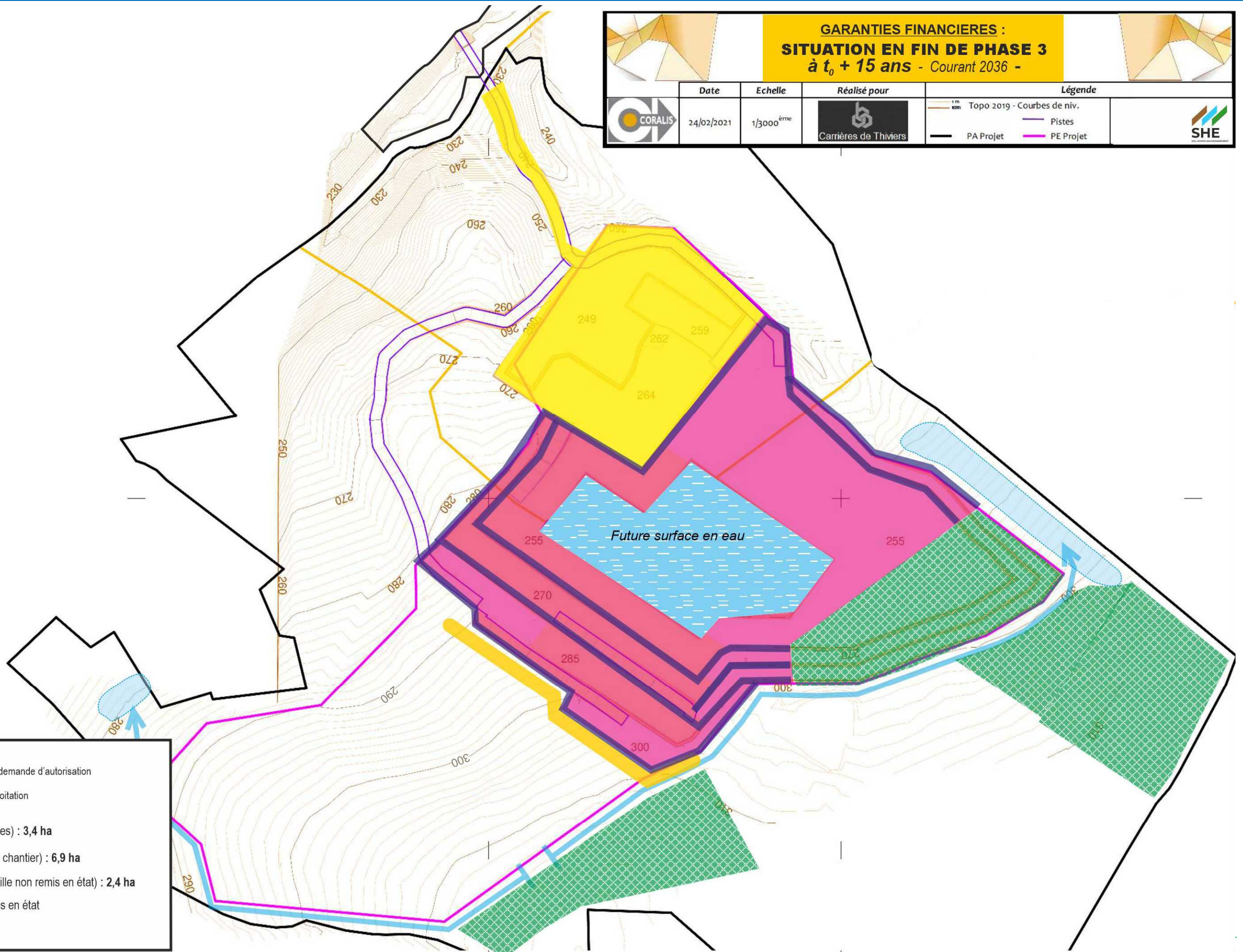
24/02/2021



Echelle=1/3000

GARANTIES FINANCIERES :
SITUATION EN FIN DE PHASE 3
à t₀ + 15 ans - Courant 2036 -

Date	Echelle	Réalisé pour	Légende
24/02/2021	1/3000 ^{ème}	 Carrières de Thiviers	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <p> 1m Topo 2019 - Courbes de niv.</p> <p> PA Projet</p> </div> <div style="width: 45%;"> <p> Pistes</p> <p> PE Projet</p> </div> </div>



- Périmètre de la demande d'autorisation
- Périmètre d'exploitation
- S1 (Infrastructures) : 3,4 ha
- S2 (Surfaces en chantier) : 6,9 ha
- S3 (Fronts de taille non remis en état) : 2,4 ha
- Surfaces remises en état



24/02/2021

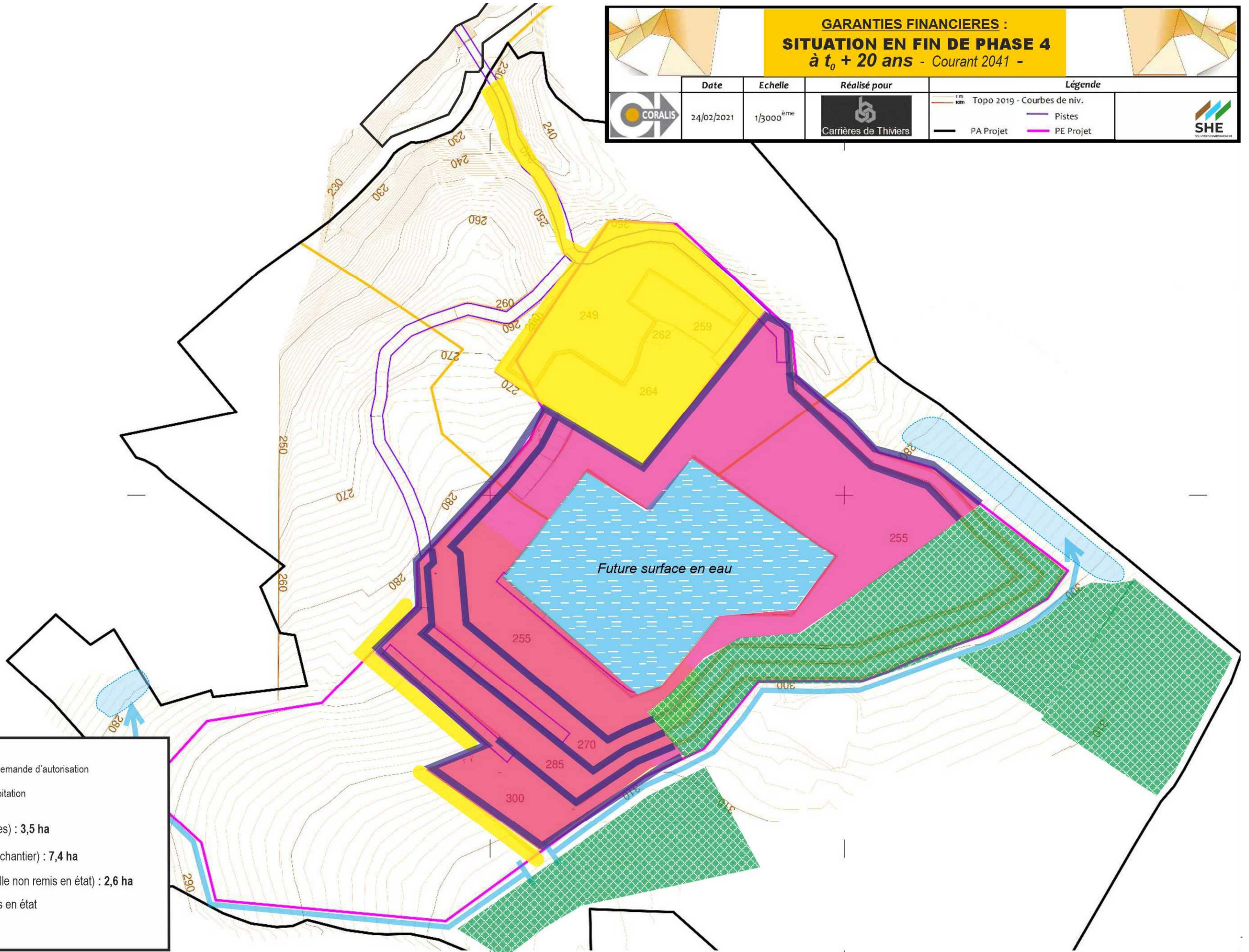


Echelle=1/3000

GARANTIES FINANCIERES :
SITUATION EN FIN DE PHASE 4
à $t_0 + 20$ ans - Courant 2041 -

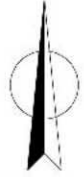
	Date	Echelle	Réalisé pour	Légende
	24/02/2021	1/3000 ^{ème}	 Carrières de Thiviers	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <p> Topo 2019 - Courbes de niv.</p> <p> PA Projet</p> </div> <div style="width: 45%;"> <p> Pistes</p> <p> PE Projet</p> </div> </div>

- Périmètre de la demande d'autorisation
- Périmètre d'exploitation
- S1 (Infrastructures) : 3,5 ha
- S2 (Surfaces en chantier) : 7,4 ha
- S3 (Fronts de taille non remis en état) : 2,6 ha
- Surfaces remises en état





24/02/2021

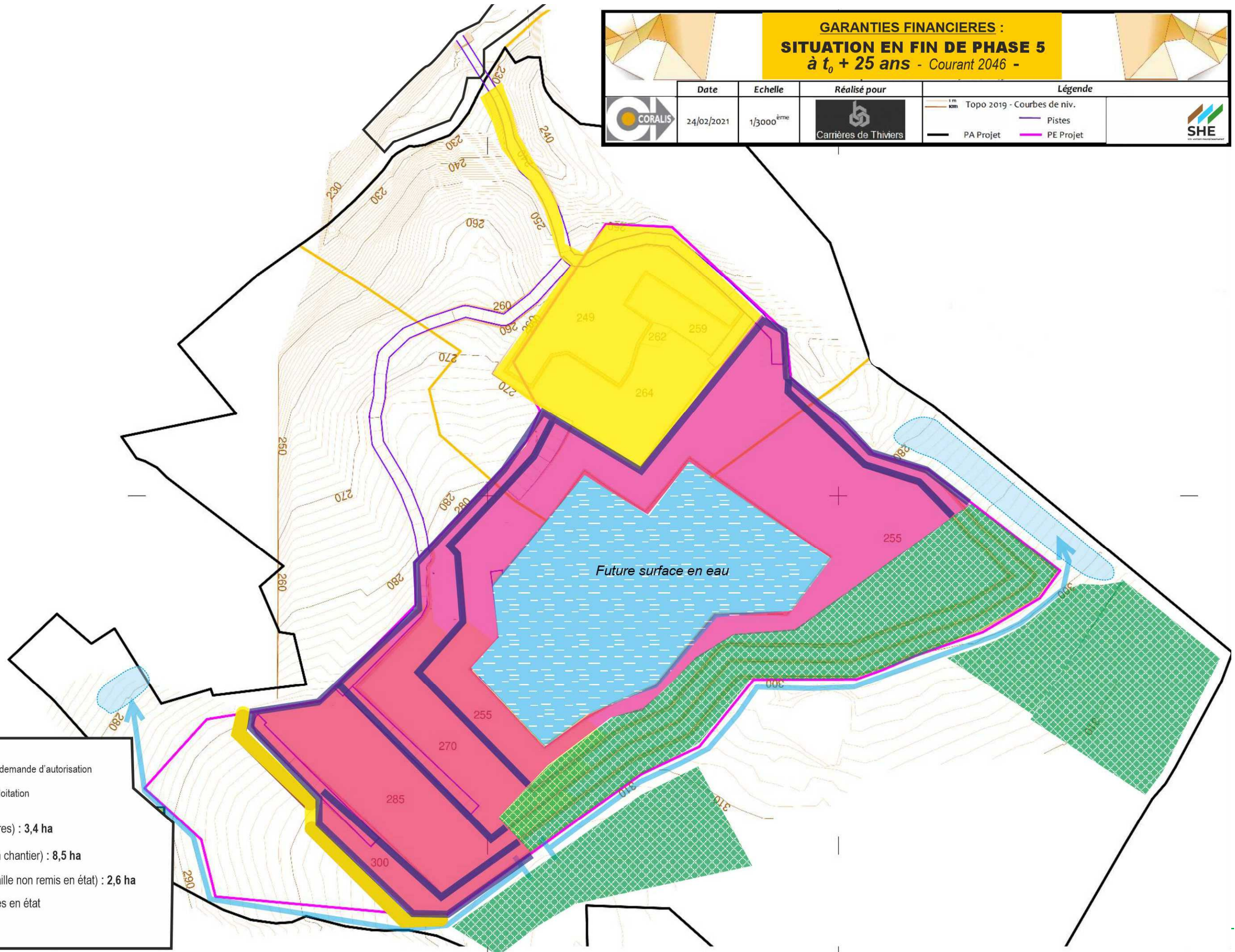


Echelle=1/3000

GARANTIES FINANCIERES :
SITUATION EN FIN DE PHASE 5
à $t_0 + 25$ ans - Courant 2046 -

Date	Echelle	Réalisé pour	Légende
24/02/2021	1/3000 ^{ème}	 Carrières de Thiviers	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <p> 1m Topo 2019 - Courbes de niv.</p> <p> PA Projet</p> </div> <div style="width: 45%;"> <p> Pistes</p> <p> PE Projet</p> </div> </div>

- Périmètre de la demande d'autorisation
- Périmètre d'exploitation
- S1 (Infrastructures) : 3,4 ha
- S2 (Surfaces en chantier) : 8,5 ha
- S3 (Fronts de taille non remis en état) : 2,6 ha
- Surfaces remises en état





24/02/2021



Echelle=1/3000

GARANTIES FINANCIERES :
SITUATION EN FIN DE PHASE 6
à $t_0 + 30$ ans - Courant 2051 -

Date	Echelle	Réalisé pour	Légende
24/02/2021	1/3000 ^{ème}	 Carrières de Thiviers	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <p> Topo 2019 - Courbes de niv.</p> <p> PA Projet</p> </div> <div style="width: 45%;"> <p> Pistes</p> <p> PE Projet</p> </div> </div>

- Périmètre de la demande d'autorisation
- Périmètre d'exploitation
- S1 (Infrastructures) : 3,1 ha
- S2 (Surfaces en chantier) : 8,2 ha
- S3 (Fronts de taille non remis en état) : 2,0 ha
- Surfaces remises en état

